

Rapport 2015 d'activités

France Nature Environnement
Midi-Pyrénées



France Nature Environnement Midi-Pyrénées
14 rue de Tivoli - 31000 TOULOUSE
contact@fne-midipyrenees.fr
05 34 31 97 86
www.fne-midipyrenees.fr

Sommaire



- 5 / Rapport moral
- 6 / Notre année 2015
- 8 / Notre fédération

- 16 / Le lien fédéral
- 22 / Le plaidoyer
- 26 / L'expertise



- 31 / Communiquer dans les médias
- 35 / Merci
- 36 / Rapport financier



- 40 / Nos associations

Rapport moral



Thierry de Noblens

**Président de
France Nature Environnement
Midi-Pyrénées**

Cher(e)s ami(e)s,

L'année 2015 nous a permis de développer de nombreuses actions, de renforcer notre représentativité, d'améliorer notre visibilité médiatique et notre présence sur les réseaux sociaux.

La vie associative a été particulièrement riche et marquée par des événements variés. Parmi de nombreux exemples, je retiendrai :

- En Janvier, sur le dossier Sivens toujours brûlant, la publication de notre positionnement sur le projet et les perspectives à envisager, en collaboration avec FNE, le Collectif Testet, Nature Midi-Pyrénées et la Confédération paysanne. Et ce, le jour même où le second rapport des experts était remis à la Ministre de l'Écologie, renforçant nos arguments,

- La participation active en Septembre à Alternatiba Toulouse, manifestation très réussie avec 200 associations et 35000 personnes, une très belle dynamique citoyenne,

- Le 24 Octobre, en hommage à Rémi Fraisse, l'image d'une renouée à feuille d'ophioglosse, fleur étudiée par Rémi, projetée sur des monuments symboliques de Toulouse et de Paris avec la collaboration et le soutien de FNE et Nature Midi-Pyrénées,

- Le 26 Octobre, toujours en partenariat avec FNE, une table ronde sur la démocratie participative et la difficulté de sa mise en pratique,

- Fin novembre, le lancement du vote pour l'obtention du prix Pourri'zer de l'Environnement récompensant d'une part l'entreprise privée et d'autre part l'acteur public qui ont le plus nuit à la biodiversité en 2014.

En plus du travail très efficace de l'équipe salariée renforcée, puisque Léonie Bouché et Emilie Marsaud ont rejoint Marie-Laure Cambus, Aurore Carlot et Hervé Hourcade, la vie associative a largement bénéficié l'année écoulée de l'appui de nombreux services civiques et de bénévoles souvent très jeunes et particulièrement motivés.

En milieu d'année, Philippe Falbet a intégré l'équipe salariée, et par une convention de coopération entre FNE Midi-Pyrénées et Nature Comminges, il met en place et anime l'observatoire des forêts Commingeoises avec des actions de veille écologique, de sensibilisation et de protection.

Concernant les bonnes pratiques, nous avons rencontré cette année 26 structures mettant en place des actions positives en faveur de la nature, et 13 acteurs qui ont mis en œuvre des alternatives écologiques pour réduire leur contribution au changement climatique. L'ensemble de ces actions ont été valorisées grâce à des courts-métrages qui seront associés à des fiches thématiques.

Sur le gaspillage alimentaire, nous avons créé plusieurs outils originaux dont vous aurez le détail dans le rapport d'activité et nous avons assuré de nombreux ateliers « cuisine de restes » auprès d'organismes de formation.

En 2015, FNE Midi-Pyrénées a pu beaucoup mieux asseoir sa présence dans tous les départements, par la disponibilité de ses salariés sur les problèmes juridiques, ou concernant l'eau et aussi pour des formations de toute nature pour les bénévoles.

Sur l'eau, en tant que membre du comité de bassin Adour-Garonne, nous avons participé à un important travail à l'occasion de la révision du SDAGE-PDM Adour-Garonne, en élaborant un avis argumenté lors de la consultation sur ces documents entre décembre 2014 et juin 2015, en étant force de propositions et d'amendements sur les dernières versions. Mais face aux intérêts corporatistes et clientélistes, nos demandes sur des points essentiels ont peu été prises en compte dans le nouveau SDAGE 2016-2021, c'est pourquoi nous avons voté contre l'adoption de ce document le 1er décembre.

A propos des actions juridiques, nous avons été très présents sur tous les fronts aussi bien auprès des Tribunaux Administratifs de Toulouse et de Pau, qu'en Cour d'appel de Bordeaux mais aussi dans des multitudes de recours au pénal ou au civil. Cette année, une nouveauté : nous avons initié une action en responsabilité contre le Préfet des Hautes-Pyrénées pour des illégalités récurrentes concernant la chasse au Tétrás dans ce département.

Nous faisons partie, avec les APNE membres, les agriculteurs et les services de l'Etat, d'un groupe de travail régional porté par la DRAAF qui a été mis en place pour travailler sur la méthodologie de la démarche « projet de territoire ». L'ancienne région Midi-Pyrénées est à ce titre territoire pilote. L'objectif étant de ne pas refaire les mêmes erreurs que précédemment et de rebondir sur les constats faits autour de Sivens (page 22).

Enfin, nos rapports avec la DREAL se sont améliorés et nous avons fait plusieurs réunions avec différents services qui nous permis de mieux comprendre leurs politiques mais aussi d'entrevoir le changement profond qui résultera de la fusion des deux régions.

Et puisque nous sommes impliqués également par la réforme territoriale, nous avons entrepris dès février 2015 de réfléchir aux répercussions sur

« En me retournant sur l'année écoulée, je m'aperçois du travail considérable effectué collectivement et de la situation confortée de FNE Midi-Pyrénées. Une belle cohésion à tous les niveaux nous a permis d'avancer sereinement et efficacement. Le mérite en est d'autant plus grand que la période est pour le moins difficile et troublée sous bien des aspects. »

notre mouvement. Ainsi, des rencontres se sont tenues au second semestre avec FNE Languedoc-Roussillon. Nous nous dirigeons à relativement court terme vers une fusion avec la fédération du Languedoc-Roussillon. Nous travaillons sur un projet commun qui sera le projet associatif pour FNE Occitanie. Ce qui sera très positif, c'est la complémentarité du salarié et des bénévoles de cette fédération avec notre propre structure (page 11).

Je voudrais également saluer les efforts qui ont été faits, notamment par notre directrice, Marie-Laure, pour améliorer la situation financière de la Fédération régionale. Efforts qui ont permis d'améliorer très concrètement notre bilan et notre compte de résultat, comme le détaillera notre trésorier Frédéric Manon dans le rapport financier (page 38).

C'est pourquoi je tiens à remercier très sincèrement l'équipe salariée, les bénévoles, les représentants des associations et fédérations membres, le Conseil d'Administration et le Bureau pour leur motivation et leur implication.

Notre année 2015

Victoires militantes, rendez-vous associatifs et coups de colère : ces jours-là ont marqué les douze derniers mois. Quand l'environnement créé l'événement.

Janvier

+

Remise du 2nd rapport des experts (CGEDD) à Ségolène ROYAL sur le barrage de Sivens (81)

Après une très forte mobilisation du mouvement FNE Midi-Pyrénées contre le projet de barrage de Sivens en 2014, le second rapport des experts a été remis à la Ministre de l'Écologie attestant de la véracité des arguments des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Février

+

Lancement des réunions bénévoles

La dynamique auprès des bénévoles adhérents individuels a été lancée, donnant dans son sillage des groupes thématiques très actifs.

Mars

+

Manifestation à la préfecture de Toulouse en soutien aux agriculteurs Bio

Au national et en région, FNE a protesté aux côtés des agriculteurs bio contre la baisse du budget accordé aux aides pour le maintien de l'agriculture biologique, plus respectueuse des milieux et de la santé. Le Ministre de l'Agriculture a fini par annoncer une aide complémentaire à la bio mais FNE et la FNAB demandent des garanties sur le long terme pour que les moyens concordent avec les ambitions annoncées.

Avril

+

Le Chabot, le Comité Écologique Ariégeois et FNE Midi-Pyrénées organisent une conférence de presse sur la pollution des puits de Foix (09)

Depuis 3 ans, une importante pollution souterraine au tétrachloroéthylène touche la commune de Foix et rend inutilisable son puits à principal d'eau potable de Layroule. Les APNE interpellent les pouvoirs publics pour que la pollution de cette ressource en eau stratégique ne reste pas sans réponse.

Mai

+

Contribution de FNE Midi-Pyrénées à la consultation sur l'eau

FNE Midi-Pyrénées et Nature Midi-Pyrénées, en tant que partenaires institutionnels, ont rendu un avis sur les nouveaux documents d'orientation de la politique de l'eau du bassin Adour-Garonne. (Voir page 24.)

Juin

+

Formation au Chabot & Team Building en Ariège : impact des activités de nature sur les milieux aquatiques

Connaître les règles essentielles du droit de l'environnement qui protège les milieux, comprendre la vie aquatique et ses besoins, pratiquer dans le respect des règles et des milieux, tel était l'objectif des deux journées de formation-débat organisées avec APRA Le Chabot. L'équipe salariée de FNE Midi-Pyrénées au complet a suivi cette formation, agrémentée de temps conviviaux et d'une sortie terrain énergétique.

+



+





**MARIE-LAURE
CAMBUS,**
Directrice de FNE
Midi-Pyrénées

« L'année 2015 a été marquée par une forte mobilisation de nos membres (associations et individuels) pour une meilleure prise en compte de la protection de la nature et de l'environnement. »

Juillet

AOÛT

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Soirée COP 21

A l'occasion de la COP21 nous avons organisé une soirée de présentation des enjeux, notamment agricoles sur la région. Solagro et FNE intervenaient en tant qu'experts lors de cette soirée.

Nos associations alertent la préfecture de l'Ariège sur le projet d'élevage bovin à Tourtouse (09)

Dès mars 2015 nos associations avertissent la préfecture ariégeoise de la présence du ruisseau d'Argent s'écoulant sous le projet de bâtiment agricole. D'intérêt écologique remarquable, ce ruisseau abrite notamment des espèces protégées. Le respect des distances réglementaires de protection imposent le déplacement ou l'abandon du projet. Pour autant, le préfet n'a pas souhaité prendre en compte ces éléments. Il a donc délivré un récépissé de déclaration à l'exploitant le 11 août 2015. Nous avons été contraint de demander l'annulation de cette déclaration.

Alternatiba Toulouse !

200 associations présentes, 35000 personnes, des heures de préparation en réunions de co-construction, une belle dynamique citoyenne qui se poursuit encore aujourd'hui. FNE Midi-Pyrénées est fier d'avoir participé activement, et remercie encore les bénévoles présents assurant la réussite de ce week-end festif.

FNE Midi-Pyrénées fait suspendre la chasse aux Grands tétras dans les Hautes-Pyrénées (65)

Depuis 2008, les associations FNE Midi-Pyrénées, FNE Hautes-Pyrénées et Nature Midi-Pyrénées ont attaqué tous les arrêtés autorisant la chasse au Grand tétras dans les Hautes-Pyrénées. Systématiquement, les juridictions administratives ont donné raison aux associations agréées en annulant les arrêtés autorisant la chasse de cette espèce.

(Voir page 16).



Formation des professionnels au gaspillage alimentaire en PACA

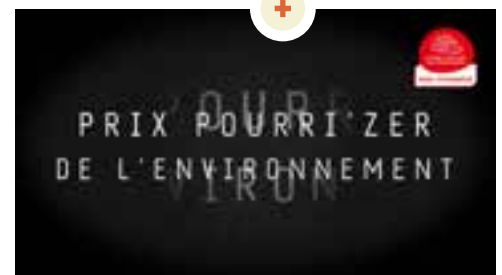
Acteur incontournable sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire en France entière, FNE Midi-Pyrénées a exporté ses compétences dans le Var pour accompagner un territoire engagé dans une démarche Zéro Déchets. (voir page 28).

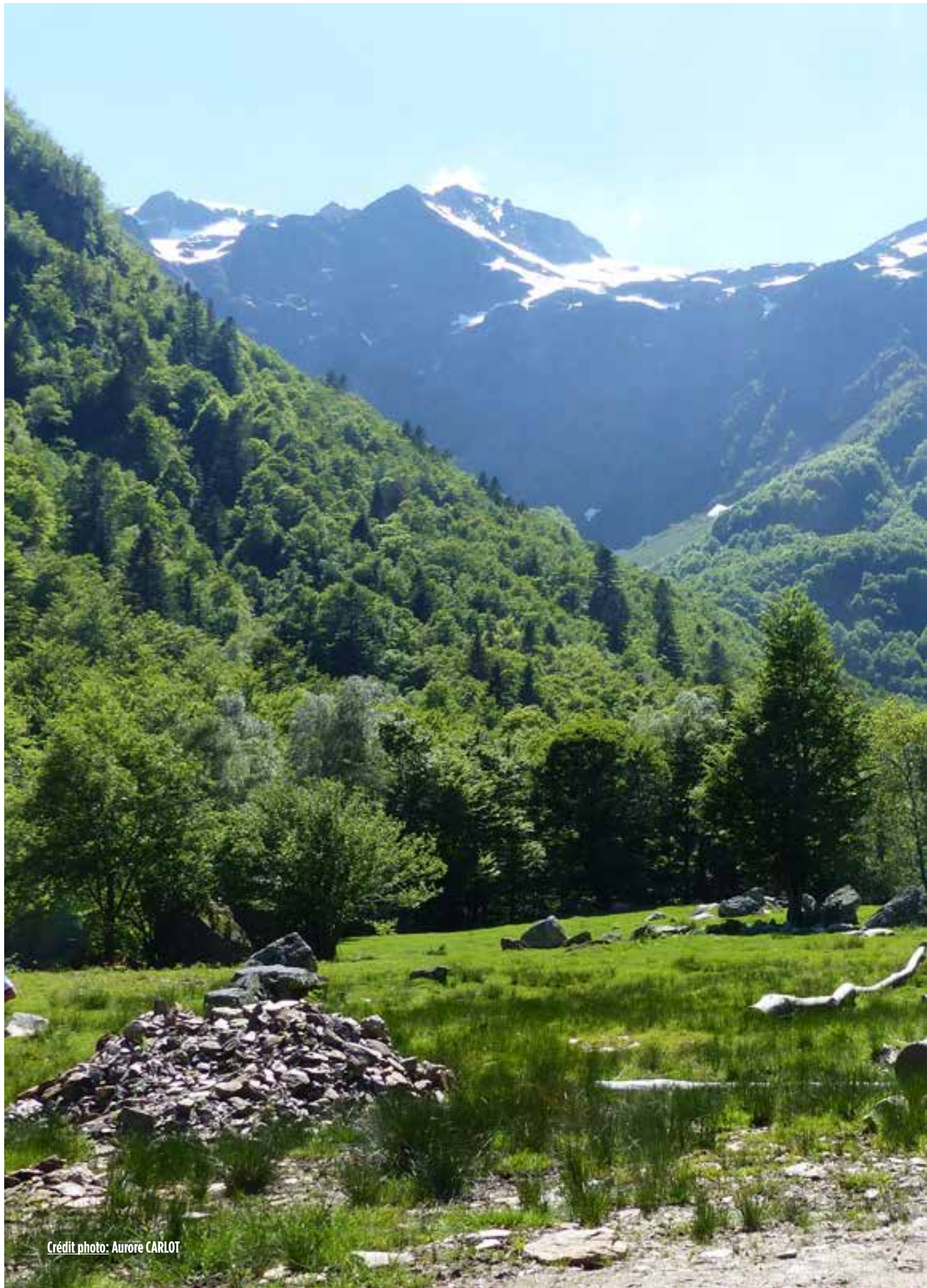
Labellisation SNB !

France Nature Environnement Midi-Pyrénées a reçu le label « engagement pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité » remis par Mme Royal lors de la COP 21 à Paris. En savoir plus page 33.

Prix pourri'zer de l'environnement

Événement de communication original adossé à une nouvelle campagne d'appel à dons, permettant de faire connaître les actions contentieuses menées par la fédération régionale. (Voir page 36)



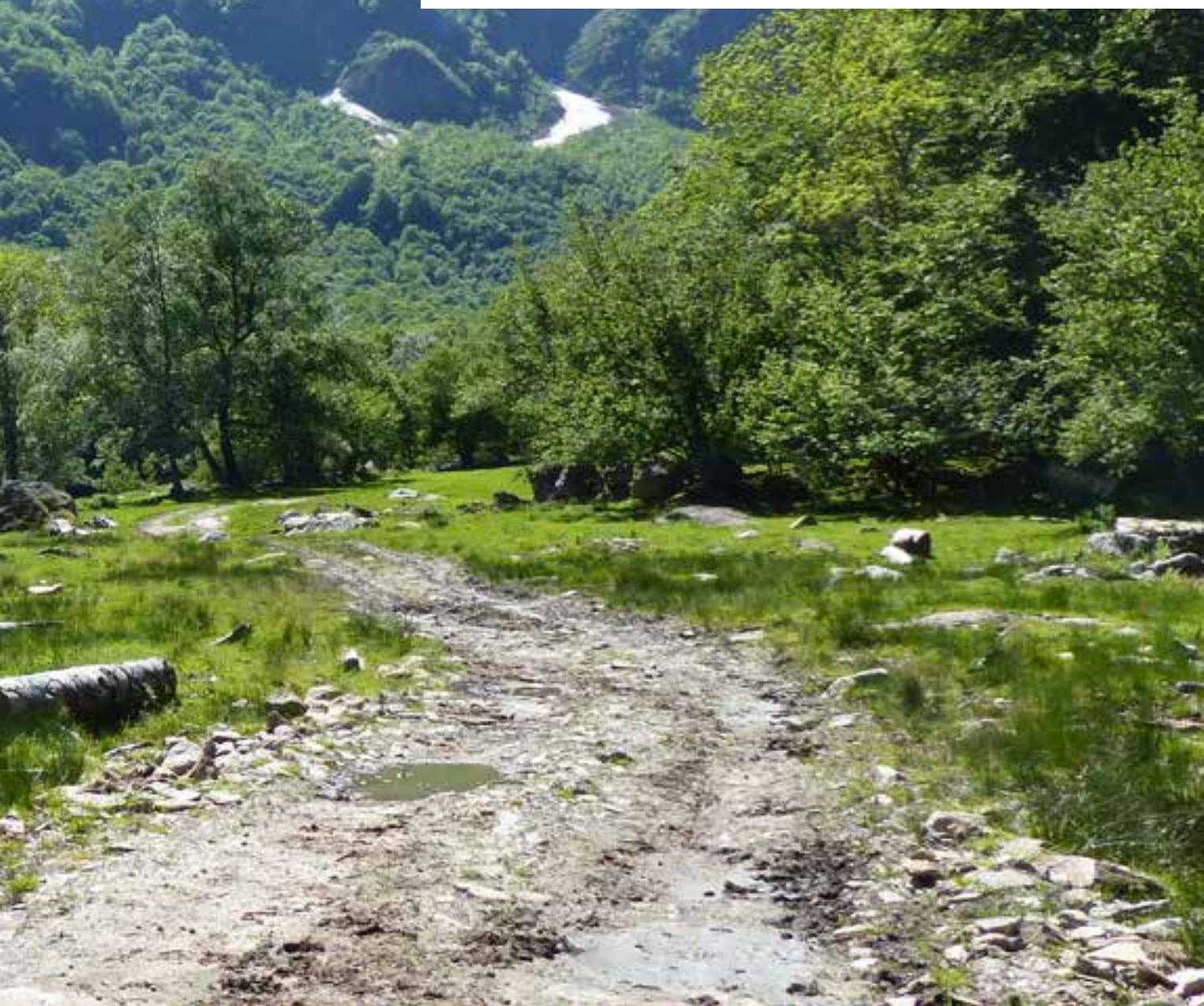


Crédit photo: Aurore CARLOT

Notre Fédération

10 UN MOUVEMENT
CITOYEN AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

12 L'ÉQUIPE



UN MOUVEMENT CITOYEN AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

France Nature Environnement Midi-Pyrénées est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 164 associations, présentes sur tout le territoire régional.

9 630

citoyens membres du mouvement FNE Midi-Pyrénées

164

associations membres du mouvement FNE Midi-Pyrénées

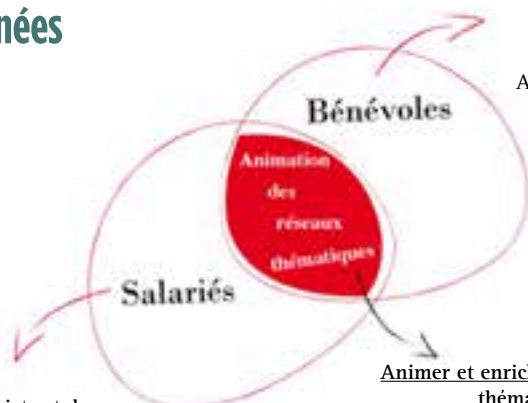
- Concevoir et réaliser des projets et des outils au service du mouvement FNE Midi-Pyrénées
- Bonnes pratiques
 - Animation et diffusion d'outils pédagogiques
 - Guide juridique à destination des associations membres.

Les missions :
Juridique, Centre de ressources, Education à l'environnement, Lien fédéral, Communication, Evénements, Site internet...

Repères

- 1 Une association créée en 1976, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- 1 Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par les services de l'État
- 1 Des militants présents dans plus de 150 instances régionales de concertation et de dialogue
- 1 Une équipe régionale composée de 100 bénévoles et 6 salariés

Sensibiliser et agir sur le terrain
Information
Sensibilisation
Représentation
Actions de terrain



Animier et enrichir nos 7 réseaux thématiques
Rédaction de communiqués de presse, de fiches techniques, de fiches de positionnement...
Réunions de concertation, formations, actions auprès du grand public...

Nos missions et nos modes d'action

Comprendre

Pour bien protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité. Présents sur le terrain, militants et indépendants, nous menons un travail de fond qui nourrit nos positions.

Convaincre

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et plaidons la cause de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous proposons des solutions concrètes pour accomplir la transition écologique.

Mobiliser

Pour que chacun détienne les clés du débat environnemental, nous informons les citoyens et menons des actions ciblées de sensibilisation. Nous encourageons et valorisons l'engagement associatif.

Défendre

Face à l'urgence écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Nous alertons l'opinion publique et allons en justice quand le droit de l'environnement n'est pas respecté.

Le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)

54

réunions CESER suivies

L'année 2016 a été marquée par une très forte participation à la vie du CESER Midi-Pyrénées :

- Contribution très forte portée dans le cadre de l'avis sur le SDAGE qui s'est traduit par une participation assidue aux réunions de la commission « Environnement- Aménagement du territoire » et au groupe de travail constitué pour l'occasion. La représentante de FNE Midi-Pyrénées s'est rapprochée du travail animé par le Réseau Eau de FNE Midi-Pyrénées afin de contribuer à la position de FNE Adour-Garonne et de faire percoler les éléments ainsi recueillis dans l'avis du CESER.
- Participation à travers des amendements prônant la prise en compte de l'environnement dans les auto-saisines du CESER sur l'Oncopôle et l'économie de proximité.

Cette année a également été celle de la préparation à la fusion administrative des Régions. Le CESER a été saisi par les deux Présidents des Conseils Régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, afin de rendre un avis sur la politique de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, incluant une vision prospective à 2030. Pour cela, la représentante au CESER a :

- Participé au comité de pilotage dédié
- Pris en charge la thématique transversale portant sur le du changement climatique et la biodiversité dans les fiches constituant l'avis, tant dans les états des lieux que les propositions de politiques à mener. La représentante au CESER a animé un groupe de travail sur ce sujet.
- Réalisé des interventions fortes pour s'assurer d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les fiches thématiques et assurer la cohérence entre les fiches et les avis précédemment émis par le CESER (SDAGE, SRCE).

Marie-Laure Cambus a été reconduite dans le CESER transitoire, composé au 1er janvier 2016 de la somme des membres des CESER Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Vers une grande région

Dès février 2015 le Bureau de FNE Midi-Pyrénées s'est préoccupé de l'impact de la réforme territoriale sur la vie du Mouvement FNE dans la future grande région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées. Aussi nous avons voulu rencontrer rapidement le Bureau de FNE Languedoc-Roussillon. Pour diverses raisons une première journée de travail entre les deux Bureaux n'a pu avoir lieu courant du premier semestre. Notre Conseil d'administration a réfléchi lors de sa réunion du 30 juin à « Comment évoluer dans le contexte de la réforme territoriale ».

Nous avons présenté le fruit des travaux du Conseil lors de la journée de rencontre entre les deux Bureaux du 4 juillet. Cette journée a permis de faire connaissance, de bien comprendre et partager nos spécificités et nos similitudes, et de repérer la cohérence de l'action des deux fédérations. D'autres réunions ont eu lieu à l'automne et c'est de manière conjointe que les deux fédérations ont interpellé les candidats aux élections régionales.

La grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est réelle depuis le 1er janvier 2016 tant en tant que collectivité territoriale que région administrative. De manière évidente nous allons vers une fusion de nos deux fédérations dans les deux ans qui viennent et nous allons co-construire ce projet en 2016. En parallèle nous mettons en place des modalités de travail pour un fonctionnement en synergie sur les questions qui relèvent du niveau régional.

3

réunions organisées avec FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon



Conseil d'administration FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon, rencontre à Toulouse des deux fédérations cet automne
(de g. à d. : Frédéric Manon, Georges Winter, Marie-Laure Cambus, Simon Poppy, Jérôme Calas, Marc Maillet, Françoise Blandel, Thierry De Noblens, Renaud De Bellefond, Sylvain Doublet) >

L'ÉQUIPE

Plus de 100 bénévoles, issus des associations du mouvement FNE Midi-Pyrénées, s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leurs côtés, 6 salariés et des services civiques assurent un soutien opérationnel. Ils travaillent main dans la main pour faire avancer la cause environnementale.

L'équipe salariée en 2015

De gauche à droite :

Jérôme GRAEFFE, Service civique
Nicolas SIMON, service civique
Hervé HOURCADE, juriste
Marie-Laure CAMBUS, directrice
Anne ROQUES, Juriste à FNE National
Emilie MARSAUD, chargée de mission
bonnes pratiques et communication
Margot SAURET, service civique
Aurore CARLOT, chargée de mission
eau
Léonie BOUCHÉ-WOLCK, assistante
administrative



La vie associative

La vie associative a vécu une belle avancée en 2015. A travers la mise en place d'une méthodologie de « recrutement », d'accueil et d'animation des jeunes bénévoles composant le 4^{ème} collège. Cette dynamique c'est inscrite dans le cadre d'une expérimentation animée par notre fédération nationale, à laquelle nous participons avec d'autres fédérations régionales (FNE Franche-Comté, FNE PACA, Alsace Nature, Eau et Rivière de Bretagne). Ainsi, le retour d'expérience de chacun permet de nourrir et d'enrichir les actions portées localement. Cette démarche a également été relayée en interne par Laeila Hazime en service civique, appuyée par Wilfried Dondaine, référent bénévole, et Marie-Laure Cambus.

Ainsi des réunions réunissant les bénévoles ont été organisées dans une ambiance conviviale, permettant de présenter la fédération et ses actions, et de mettre en place des groupes thématiques : réalisation d'une exposition, organisation d'interventions sur le marché de St Aubin pour agir sur la gestion des déchets, etc. Des bénévoles ont également épaulé l'équipe salariée et les volontaires dans les missions plus courantes : tenue de stand, animations, relecture de fiches, co-réalisation de courts métrages, etc.

La diversité des actions portées par cette dynamique bénévole reflète la richesse des compétences, des connaissances et de la motivation de ces jeunes bénévoles.

En 2016, nous souhaitons poursuivre sur cette lancée, en créant notamment une page facebook dédiée au groupe « jeune », en donnant plus de visibilité dans les médias pour les actions menées par les bénévoles, et en proposant aux associations membres de FNE Midi-Pyrénées une déclinaison de cette expérimentation régionale.

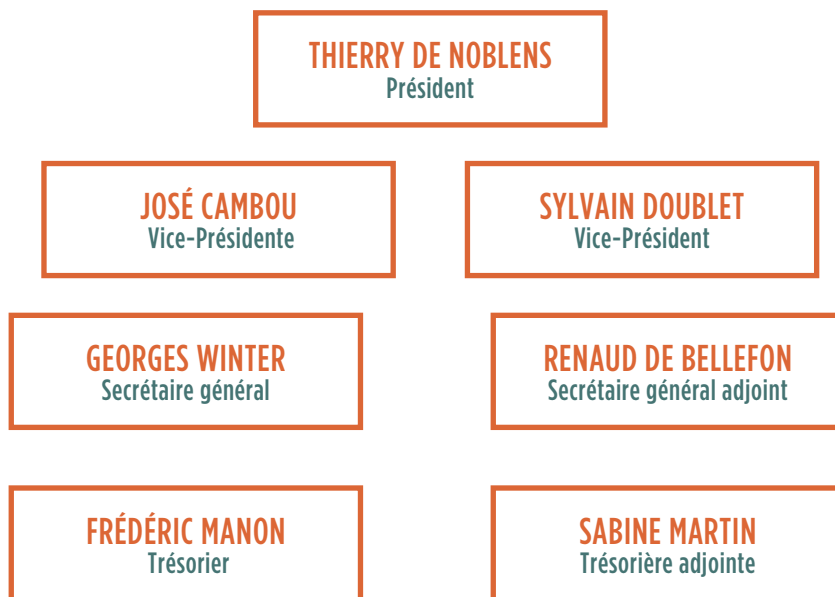
Les services civiques

FNE Midi-Pyrénées a souhaité développer la présence des jeunes en service civique au sein de FNE Midi-Pyrénées pour accompagner bénévoles et salariés au quotidien. Le regard neuf de ces jeunes volontaires permet de s'interroger régulièrement sur la cohérence des actions menées, sur la lisibilité des projets portés, etc. La diversité des niveaux d'étude, des expériences personnelles et des parcours apportent de la vitalité et du dynamisme à l'équipe. Cette année nous avons fait par exemple le choix de créer un binôme sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Leurs interventions auprès de personnes en insertion professionnelle a permis de sensibiliser très concrètement près de 150 personnes à cette thématique. Les jeunes volontaires sont intervenues sans jugement, sans imposer leur savoir, mais bien au contraire en étant à l'écoute des participants, en collectant leurs astuces, leurs recettes, et en proposant des cours de cuisine où chacun apporte au groupe. Les interventions ont été très appréciées et seront renouvelées en 2016.



**FLORIANE
LELIÈVRE-OURY,**
Volontaire en
service civique
sur le gaspillage
alimentaire

« Le service civique au sein de FNE MP est une expérience formidable ! Venue d'une autre filière de par mes études, j'ai découvert un nouveau domaine professionnel et fait la rencontre de personnes passionnées par leur travail ! Le service civique au sein de la fédé, en trois mots, c'est : enrichissant, épanouissant et qualifiant ! »



Le Conseil d'administration

élu le 21 mars 2015

1er collège - les fédérations départementales :

- FNE 65 – Renaud de Bellefon - Zohra Bensalem
- FNE 82 – Sabine Martin
- GADEL – Liliane Reveillac - Michel Grinfeder
- UPNET – Marie-Agnès Boyer-Gibaud - Pierre Courjault-Rade

2ème collège - les associations de protection de l'environnement :

- CEA – Thierry de Noblens - Jean-Pierre Jenn (Le Chabot)
- Nature Midi-Pyrénées – Jérôme Calas - Régis Mathon
- Nature Midi-Pyrénées – Marie Grousset - Rodolphe Gaudin
- Solagro – Sylvain Doublet - Frédéric Coulon

3ème collège - les associations contribuant à la préservation de l'environnement :

- Sauzet environnement - Georges Winter - Jean-Claude Walter

4ème collège - les adhérents individuels :

- José Cambou – Wilfried Dondaine
- Frédéric Manon – Anne Roques



Réunion du Conseil d'Administration

1
Assemblée
générale

5
Conseils
d'administration

17
Réunions de
Bureau



GEORGES WINTER,
Secrétaire et
réfèrent EEDD

« Quelques images dans la vie de l'association : la ruche de la maison de l'environnement bourdonne de l'intense activité des salariés, qui ne quittent pas des yeux les écrans de leurs ordinateurs, jusque tard le soir, pour ne pas dire dans la nuit. La détermination et les doutes. Aux beaux jours, quelques déjeuners colorés sur l'herbe humide du Grand Rond. La succession rapide des volontaires en service civique, leurs réussites et leurs difficultés. Les relations de voisinage complices avec les associations partenaires, Nature Midi-Pyrénées et le Graine. Des Bureaux téléphoniques, des conseils d'administration. Des réunions, des débats, des tables rondes. »



Nos Actions

16 LE LIEN FÉDÉRAL

22 LE PLAIDOYER

26 L'EXPERTISE

31 COMMUNIQUER
DANS LES MÉDIAS



LE LIEN FÉDÉRAL

ANIMER ET PARTICIPER À DES RÉSEAUX THÉMATIQUES

Le lien fédéral est le lien qui nous unit au sein du mouvement : le lien vers notre fédération nationale, mais aussi et surtout vers les fédérations départementales et les associations locales. Si le pot de terre continue de faire face au pot de fer, c'est bien grâce à la richesse du mouvement : les compétences, les connaissances et la ténacité des bénévoles et salariés qui, chaque jour, agissent pour la protection de l'environnement. Pour ce faire, FNE Midi-Pyrénées s'est organisé en réseaux thématiques, afin de former, informer, mobiliser les bénévoles. Ainsi les sentinelles de l'environnement peuvent continuer de veiller à la protection de ce bien commun qu'est la nature et l'environnement pour aujourd'hui et les générations futures.



**HERVÉ
HOURCADE,**
Juriste à FNE Midi-
Pyrénées

Service juridique au profit d'un mouvement associatif > La chasse au Grand Tétrás (65)

« La protection des espèces et de leurs habitats est une thématique de plus en plus présente ces deux dernières années. »

Depuis 2008, les associations FNE Midi-Pyrénées, FNE Hautes-Pyrénées et Nature Midi-Pyrénées ont attaqué tous les arrêtés autorisant la chasse au Grand tétras dans les Hautes-Pyrénées. Systématiquement, les juridictions administratives ont donné raison aux associations agréées en annulant les arrêtés autorisant la chasse de cette espèce.

Les juges annulent ces arrêtés en retenant que la chasse est « de nature à compromettre les efforts de conservation de l'espèce », violant ainsi la directive « Oiseaux ».

Cette illégalité récurrente du préfet des Hautes-Pyrénées a contraint nos associations à demander réparation de notre préjudice devant la juridiction administrative. L'affaire est en cours d'instruction à Pau et devrait faire l'objet d'un résultat fin 2016, début 2017.

Mais pour la saison 2015, nous avons décidé de déposer une demande de suspension de la chasse devant ce même Tribunal, ainsi qu'à Toulouse par le Comité Ecologique Ariégeois pour la chasse dans leur département.

Les deux décisions rendues sont opposées : la première du juge des référés de Pau nous est favorable en ce qu'elle suspend la chasse au Grand tétras pour la saison 2015¹, la seconde est défavorable puisqu'elle permet aux chasseurs ariégeois de continuer cette chasse pour 2015.

1/ http://www.fne-midipyrenees.fr/grand-tetras-suspension-chasse-dans-hautes-pyr_7-actu_356.php



Crédit photo: Dominique DELFINO,
Grand tétras (*Tetrao urogallus*)

L'élaboration d'un positionnement du réseau « Risques » sur des thèmes précis nécessite une réelle concertation des acteurs. En ce sens, la fédération a finalisé une fiche au cours de l'année 2015 sur le futur schéma régional des carrières. Ce positionnement a été validé par le Conseil d'Administration de FNE Midi-Pyrénées et est actuellement en cours de validation au sein de FNE Languedoc-Roussillon.

Réseau risques > Des formations à destination des bénévoles

Le réseau « Risques » a organisé 2 formations techniques au cours de l'année 2015 avec sa fédération nationale (FNE).

Une formation sur les sites et sols pollués s'est tenue le 18 décembre 2015 en présence de 12 participants et 3 intervenants.

Cette formation a permis de répondre aux attentes des bénévoles de notre mouvement en demande d'informations sur cette thématique.

Ainsi, les membres du réseau ont pu échanger avec le chef de la division « sols et sous-sols » de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) qui est venu présenter les actions de l'Etat en la matière.

De même, cette journée a permis d'aborder le travail associatif mené par les associations ariégeoises sur la pollution des puits de l'Ayroule à Foix par du perchloréthylène (09).



Crédit photo: Hervé HOURCADE, présentation des actions de la DREAL Midi-Pyrénées par M. CURE Henri

Réseau risques > Des visites de sites

Les membres du réseau « Risques » de FNE Midi-Pyrénées ont également pu bénéficier de 5 visites organisées au cours de l'année 2015.

Une de ces visites a été réalisée sur le plus grand stockage orphelin de pneumatiques français, situé sur la commune de Lachapelle-Auzac (46), le 10 novembre 2015.

Après de nombreuses années d'inaction, les milliers de pneus sont actuellement en cours d'évacuation puis de retraitement. Cette visite a ainsi permis aux bénévoles et à l'animateur du réseau d'échanger avec l'exploitant actuel, l'inspection des installations classées et le sous-Préfet de Gourdon



3,5

Millions

de pneus usagés stockés, soit plus de 25 000 tonnes.

Crédit photo: Hervé HOURCADE, état d'avancement du site le 10/11/2015



Réseau Nature & Biodiversité > Formation des bénévoles

Dans le cadre de la formation de ses bénévoles, la fédération régionale a organisé avec FNE Hautes-Pyrénées, une formation pluridisciplinaire sur la protection des espèces et de leurs habitats à Gerde, le 31 octobre 2015.

La journée s'est ponctuée de 3 interventions complémentaires : une première partie sur l'outil trame verte et bleue (présentation de Nature Midi-Pyrénées), la seconde sur les actions du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) des Hautes-Pyrénées (présentation du chef de service de l'ONCFS 65), puis enfin sur la réglementation applicable aux espèces protégées, aux arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) et aux sites Natura 2000 (présentation du juriste FNE Midi-Pyrénées).

Crédit photo: Hélène DUPUY

21%

des espèces animales sont menacées en France métropolitaine.



Crédit photo: Emilie MARSAUD, Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)



Réseau forêts > L'observatoire des forêts commingeoises

FNE Midi-Pyrénées et l'association Nature Comminges ont signé en 2015 une convention de coopération afin de mettre en place et animer l'observatoire des forêts Commingeoises. Cette action repose sur 3 moyens d'action :

- des actions de *veille écologique*, notamment grâce à l'examen en amont des plans d'aménagement forestiers, et ce grâce à la coopération avec différents organismes et communes,
- des actions de *sensibilisation*, au niveau des scolaires, des élus, des adhérents et du grand public,
- des actions de *protection* avec des créations souhaitées d'ilots de sénescence, des études et des mobilisations sur le terrain.

En 2015, nous sommes intervenus sur une grande diversité de sujets, liés à l'exploitation forestière (enjeux flore, accès, grand tétras, habitats matures, etc.), à la fréquentation (veille sur les parcours des trails en montagne, étude de piste au pic du Gar), aux inventaires (forêt de Montmaurin, inventaire de vieilles forêts potentielles). Nous avons également rédigé une plaquette « *Sensibilisation au dérangement de la faune lié au tourisme de montagne* », financée par la fondation Nature et Découvertes.

L'objectif de cette plaquette, éditée à 5000 exemplaires, est de porter à la connaissance des usagers occasionnels de la montagne l'existence d'espèces qui peuvent souffrir de dérangements dus à leur pratique ; de conseiller des gestes et attitudes simples permettant de respecter la faune sauvage, en présentant 2 périodes-clé : l'hiver, période de sensibilité maximale, et la fragile période de reproduction qui dure jusqu'en septembre. Les bénévoles de l'association se mobiliseront tout au long de l'année 2016 afin de diffuser cette plaquette auprès d'un public particulier, amateur et professionnel (accompagnateurs de montagne) concerné par les sports et loisirs de nature sur le territoire du Comminges.



**PHILIPPE
FALBET,**
Chargé de
mission forêt

« L'Observatoire des Forêts contribue à la reconnaissance et la préservation des espaces forestiers à forte naturalité dans le Comminges et à la protection des espèces forestières. »



Crédit photo: Aurore CARLOT,
ruisseau de la Courbière (09) >



**AUORE
CARLOT,**
Chargée de mission
eau à FNE Midi-
Pyrénées et anima-
trice bassin

« La montée en compétence des APNE du bassin Adour-Garonne permet de renforcer leur crédibilité et leur action. »

Réseau EAU > Structuration, animation, lien avec le national

Depuis 2007, FNE Midi-Pyrénées porte l'animation des associations de protection de l'environnement du bassin Adour-Garonne, en lien avec la gestion de l'eau par bassin hydrographique. Cela permet de structurer un réseau de correspondants « eau » dans le Sud-Ouest, d'échanger et mutualiser, et de garantir une cohérence des actions et du plaidoyer.

En 2015, les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) du bassin Adour-Garonne ont participé aux journées nationales du réseau eau de FNE (journée annuelle, journée sur les instances de bassin, journée sur la biodiversité dans l'eau), ces temps de partage sont riches en apprentissages et échanges d'expériences.



Crédit photo: Aurore CARLOT, formation hydromorphologie en Ariège

Réseau EAU > Consolidar la connaissance sur les enjeux et les acteurs de l'eau

Les APNE jouent un rôle dans les débats et l'orientation des politiques publiques « Eau » sur le bassin Adour-Garonne, en région et en local. Pour remplir leur rôle, elles ont besoin de se tenir régulièrement informées de l'actualité, parfaire leurs connaissances, échanger entre elles et avec d'autres acteurs de l'eau. C'est un des objectifs poursuivi par le réseau eau de France Nature Environnement Midi-Pyrénées. Cela passe par la rédaction d'une *lettre d'inf'eau* mensuelle, l'organisation de journées de formations et d'échange tout au long de l'année et de rencontres avec divers acteurs de l'eau selon les opportunités.



21



formations et temps d'échanges sur l'eau ont été réalisés cette année, soit 139 personnes formées

Réseau EAU > Formations et temps d'échanges

En 2015, 6 temps d'échanges ont été proposés aux bénévoles et membres du réseau sur la thématique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne.

Bordeaux le 3 février - 14 participants / Toulouse le 20 février - 12 participants et Angoulême le 24 février - 6 participants

Comprendre la consultation sur les documents d'orientation de la politique de l'eau (SDAGE-PDM, PGRI...) et donner son avis.

Toulouse le 3 mars - 12 participants

Politique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne: focus sur la gestion quantitative et sur les instances de bassin Adour-Garonne.

Toulouse le 4 juin - 10 participants

Eau et montagne : se positionner sur l'enneigement artificiel et échanger sur les enjeux des milieux aquatiques montagnards.

Le Vernet d'Ariège les 25 & 26 juin - 32 participants

Impacts des activités « nature » sur les milieux aquatiques : quels enjeux pour les cours d'eau ? Quelles pratiques ?

Le Vernet d'Ariège le 6 novembre - 23 participants

Hydromorphologie des cours d'eau et dynamique fluviale : retours d'expérience sur l'Ariège.

Pau le 13 novembre - 30 participants

Continuité écologique et droits d'eau : quels enjeux pour les cours d'eau ?

Réseau EAU > Être présent et pertinent dans les instances de concertation

De par leur statut, les APNE veillent à la protection de l'environnement via leur participation dans les instances de concertation, les diverses commissions existantes dans les territoires et les consultations sur des politiques ou des projets. Concernant l'eau, FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres sont représentées au comité de bassin Adour-Garonne (parlement de l'eau), au SAGE vallée de la Garonne, à la commission inondation Adour-Garonne, aux groupes de travail Ecophyto, aux comités sécheresse départementaux, etc. Le travail en réseau leur permet d'échanger afin d'avoir une position construite commune et de bénéficier d'un appui technique. Par ailleurs l'année 2015 a été une année centrée sur l'élaboration, au sein des instances de bassin et via la consultation, des nouveaux documents d'orientation de la politique de l'eau en Adour-Garonne (voir p. 24), adoptés en décembre, et sur les réunions départementales de concertation sur la cartographie des cours d'eau qui se poursuivront sur 2016 (voir p.25).

LE PLAIDOYER

La structuration en réseaux thématiques, la mise en commun des savoirs et savoir-faire permet de construire progressivement des positionnements régionaux, partagés par le mouvement auprès des différents acteurs du territoire. C'est un travail fastidieux, peu visible mais pourtant essentiel, qui est réalisé par FNE Midi-Pyrénées années après années. Présente dans plus de 150 commissions, auditionnée par des experts, mais également très active en justice, la fédération utilise tous les moyens qui lui sont donnés pour affirmer la cohérence de nos points de vues, et qui percolent jusqu'à changer progressivement les politiques menées.

Un projet de territoire à Sivens > Miroir aux alouettes ou réelle prise au sérieux des APNE ?



A l'issue de la concertation menée par les experts dans le cadre du projet de barrage de Sivens, la Ministre de l'Écologie a fait publier une circulaire imposant la concertation sur les territoires présentant des projets de création de retenues faisant appel à des financements de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : *les projets de territoires*. En effet, ces espaces de dialogues n'étaient pas mis en place, ou trop rarement (dans le cadre des quelques SAGEs de la région). Néanmoins, afin de garantir la qualité de cette concertation territoriale, un groupe de travail régional a été constitué de manière expérimentale, rassemblant l'ensemble des parties prenantes.

Ce « groupe qualité » dont FNE Midi-Pyrénées est membre, est piloté par les services de l'État et est censé être garant d'une réelle concertation locale à travers la mise en place d'une méthodologie partagée.

Malgré des discours encourageants prononcés par le Préfet de Région en octobre 2015 face à une délégation associative de FNE Midi-Pyrénées et de Nature Midi-Pyrénées, nos représentants territoriaux présents dès le lancement des 3 projets de territoires (Sivens, Ousse et Lamboulas) restent prudents quant à la prise en compte réelle des arguments portés par les associations. Les réunions territoriales se dérouleront dès le mois de janvier 2016 dans les territoires. Les représentantes au « groupe qualité » se feront l'écho des dysfonctionnements rencontrés par les bénévoles localement.

la destruction de

93

espèces protégées
est évitée grâce à
l'annulation du projet
de barrage

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 prévoit un dispositif destiné à instaurer une gestion collective équilibrée de la ressource en eau par la définition de « volumes prélevables », compatibles avec les objectifs de bon état de la DCE et l'article L211-1 du code de l'environnement, et la création d'organismes uniques censés gérer ces volumes pour l'usage agricole. Or, depuis le début de « la réforme des volumes prélevables » enclenchée fin 2009, les irrigants du bassin grondent et font pression, de telle sorte que l'on a assisté à des négociations unilatérales portées par les chambres d'agriculture en direct avec les ministères de l'Écologie, de l'Agriculture et le premier Ministre. Cela a notamment abouti à la signature de protocoles d'accord entre l'État et les chambres d'agriculture actant, pour les bassins en déficit quantitatif, d'une dérogation sur les volumes prélevables et sur les délais de retour à l'équilibre accompagnée d'un appui des services de l'État à la construction de retenues. En contrepartie, les chambres d'agriculture du bassin garantissent leur participation à la mise en place des Organismes Uniques de Gestion Collective. FNE Midi-Pyrénées a entamé un plaidoyer contre ces protocoles qu'elle considère comme un point noir de la gouvernance de l'eau sur le bassin Adour-Garonne. En 2015 une mission d'évaluation de la mise en œuvre de ces protocoles d'accord a été lancée par les Ministres de l'Écologie et de l'Agriculture. FNE Midi-Pyrénées a demandé à être auditionnée et a rencontré la mission en avril 2015.

http://www.fne-midipyrenees.fr/la-reforme-des-volumes-prelevables_286.php

Couverture du protocole d'accord >



Le soutien juridique > La gestion quantitative : quelles actions en 2015 ?

Outre les contentieux toujours en cours concernant le barrage de Sivens, la fédération régionale s'est fortement investie sur la thématique de gestion quantitative en 2015.

Pour cela, elle a déposé avec France Nature Environnement, un recours en annulation contre le protocole d'accord signé entre l'État et la profession agricole¹. Pour rappel, cette convention permet une dérogation des volumes prélevables pour l'irrigation dans le bassin Adour-Garonne.

De même, FNE Midi-Pyrénées et FNE Hautes-Pyrénées ont décidé d'attaquer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin Adour-amont au motif que 92,5 % de son budget est dédié à la création de nouvelles réserves d'eau.

Egalement, plusieurs associations du mouvement ont demandé au Préfet de bassin de modifier l'arrêté classant les cours d'eau pour préserver leur continuité écologique. En effet, nous avons démontré qu'une dizaine de rivières n'ont pas été classées car des projets de retenues agricoles étaient prévus en barrage de celles-ci.

Enfin, nous avons saisi les juridictions judiciaires à deux reprises concernant des faits de non-respect des débits de gestion commis par la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG)².

1/ <https://www.fne.asso.fr/communiqués/un-apr%C3%A8s-retour-sur-les-origines-du-drame>

2/ http://www.fne-midipyrenees.fr/condamnat-compagnie-amenagement-coteaux-gasco_7-actu_381.php





SABINE MARTIN,
Représentante de
FNE Midi-Pyrénées
en Comité de bassin

« La gestion quantitative, comme unique critère de décision des institutions, dans une vision économique de court terme, oblige FNE Midi-Pyrénées à interroger les choix faits, et - avec pédagogie - expliciter que la nature est notre nature et que hors d'elle point de salut - ni économique, ni social, pour l'humanité. »

**SCHEMA DIRECTEUR
D'AMENAGEMENT &
DE GESTION DES EAUX
DU BASSIN
ADOUR-GARONNE**

Politique de l'eau > Implication des APNE dans l'élaboration des nouveaux documents d'orientation du bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées est membre du Comité de bassin Adour-Garonne (parlement de l'eau) aux côtés d'autres associations membres de FNE : la SEPANSO Aquitaine, Nature Midi-Pyrénées, Surfrider et la LPO-Poitou-Charentes Nature. Au sein de ces instances de bassin elles participent au débat et à l'élaboration de la politique de gestion de l'eau en Adour-Garonne. Décembre 2015 a vu la clôture d'un travail de 2 ans de révision du SDAGE-PDM Adour-Garonne (document d'orientation du bassin et son programme opérationnel). Les APNE ont activement participé à ce travail, en débattant dans les nombreuses réunions, en élaborant un avis argumenté lors de la consultation sur ces documents entre décembre 2014 et juin 2015, en étant force de propositions et d'amendements sur les dernières versions, tentant de renforcer la prise en compte, la préservation et la reconquête du bon état des ressources en eau et milieux aquatiques et humides. Ainsi

elles ont notamment insisté sur :

- La gestion préventive (réduction à la source) des pollutions plutôt que curative (traitement) ;
- La priorisation des économies d'eau, l'optimisation des ressources existantes et de l'innovation, plutôt que la construction systématique de retenues ;
- La reconquête nécessaire de la continuité écologique et de l'hydromorphologie des cours d'eau, et l'arrêt de la destruction des zones humides encore existantes.

Face aux intérêts en présence (agriculteurs, industriels, collectivités), ces demandes n'ont pas toutes été inscrites dans le nouveau SDAGE-PDM 2016-2021, c'est pourquoi FNE Midi-Pyrénées a voté CONTRE l'adoption du document le 1er décembre 2015, malgré la qualité du travail et des débats.

http://www.fne-midipyrenees.fr/sdage-adour-garonne-2016-2021_285.php

< Couverture du SDAGE 2016-2021

**SDAGE 2016-2021
UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EAU**

Plus de

50%

des cours d'eau sont
dans un état moyen à
médiocre.

Crédit photo: Aurore CARLOT

Milieux aquatiques > Projet de cartographie des cours d'eau : vigilance des APNE

En juin 2015, la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, a missionné les Préfets de départements pour élaborer la cartographie des cours d'eau sur l'ensemble du territoire français, accompagnée d'un guide d'entretien des cours d'eau et d'une charte contrôleur-contrôlé pour mieux faire comprendre le travail de la police de l'eau. Depuis le début, le mouvement FNE se montre réservé quant à l'origine et la manière dont est mise en œuvre cette décision, faisant suite au lobbying de certains acteurs agricole, entériné par une mission sur les contrôles dans les exploitations agricoles. En effet, devant la condamnation de certains agriculteurs pour travaux sur cours d'eau sans demande d'autorisation, les représentants agricoles pointent du doigt le flou juridique autour de la notion de cours d'eau, non définie par la loi et laissée à l'appréciation du juge. En département, les APNE participent aux réunions de concertation non pas pour cautionner ce projet de cartographie, mais dans l'objectif de mieux comprendre de quoi il retourne, d'être témoin du déroulement (méthode, discours et pression des acteurs, etc.) et de pouvoir défendre l'intérêt des milieux aquatiques et humides. FNE Midi-Pyrénées suit, appuie et fait remonter au niveau national le plaidoyer de ses associations membres sur ce projet.

http://www.fne-midipyrenees.fr/cartographie-des-cours-d-eau_284.php

Montagne > Quid de l'enneigement artificiel dans le contexte du changement climatique ?

L'économie des départements pyrénéens est liée au tourisme hivernal, en effet selon Atout France et l'INSEE près de 10.000 emplois en découlent. Afin d'assurer l'activité, les gérants des domaines skiables ont recours à la production de neige artificielle aussi appelée neige de culture. Le Massif Pyrénéen côté français compte une quarantaine de stations de ski (alpin et fond). A l'heure actuelle presque toutes dépendent au moins partiellement de la production de neige artificielle pour assurer la saison. Cette utilisation entraîne de nombreux impacts néfastes sur le milieu naturel montagnard (destruction des milieux naturels, des têtes de bassin, multiplication des retenues pour l'enneigement artificiel, pollutions ...). Dans la perspective du réchauffement climatique, cette pratique doit être remise en cause du fait de la diminution progressive du volume de neige naturelle annuelle et du nombre de jours d'enneigement. Les Scénarios Climatiques Adaptés aux zones de Montagne (SCAMPEI) de Météo France et du CNRS, montrent que, d'ici 2020 et 2050, la hauteur de neige sur les Pyrénées sera réduite de 35% à 60% et la durée d'enneigement de 25 à 65%. Malgré ce contexte alarmant dans le moyen et long terme pour les domaines skiables, malgré les importantes difficultés financières des stations pyrénéennes rappelées par la Cour des Comptes (février 2015), les politiques s'entêtent dans une stratégie d'investissement et d'équipement, notamment de production neige artificielle. Sous l'impulsion de FNE Midi-Pyrénées, les APNE de l'axe pyrénéen ont travaillé sur un document de positionnement et de propositions auprès des acteurs concernés : législateur, services de l'État, collectivités et gestionnaires de stations.

http://www.fne-midipyrenees.fr/index.php?rubrique_id=287

L'EXPERTISE : ÉDUQUER ET SENSIBILISER

Une mission pour laquelle nous n'économisons pas nos énergies !

Parce que nous sommes convaincus que des alternatives existent, à portée de nos mains et de nos bourses, nous nous mobilisons pour faire connaître les Bonnes Pratiques, celles qui préservent la biodiversité, l'eau, celles qui concernent la mobilité, celles qui visent à réduire le gaspillage alimentaire ou diminuer nos consommations d'énergie. Nous rendons visible la transition écologique sur la toile, les réseaux sociaux, autour de nos tables rondes, sur les stands des événements dans toute la région, au moyen de nos expositions, publications, vidéos, par nos échanges, nos réflexions, nos interrogations. Soyons les explorateurs des possibles pour un monde meilleur.



**EMILIE
MARSAUD,**
Chargée de mission
bonnes pratiques

« La recherche et la valorisation des bonnes pratiques est une action moteur pour notre fédération sur le territoire de Midi-Pyrénées. »

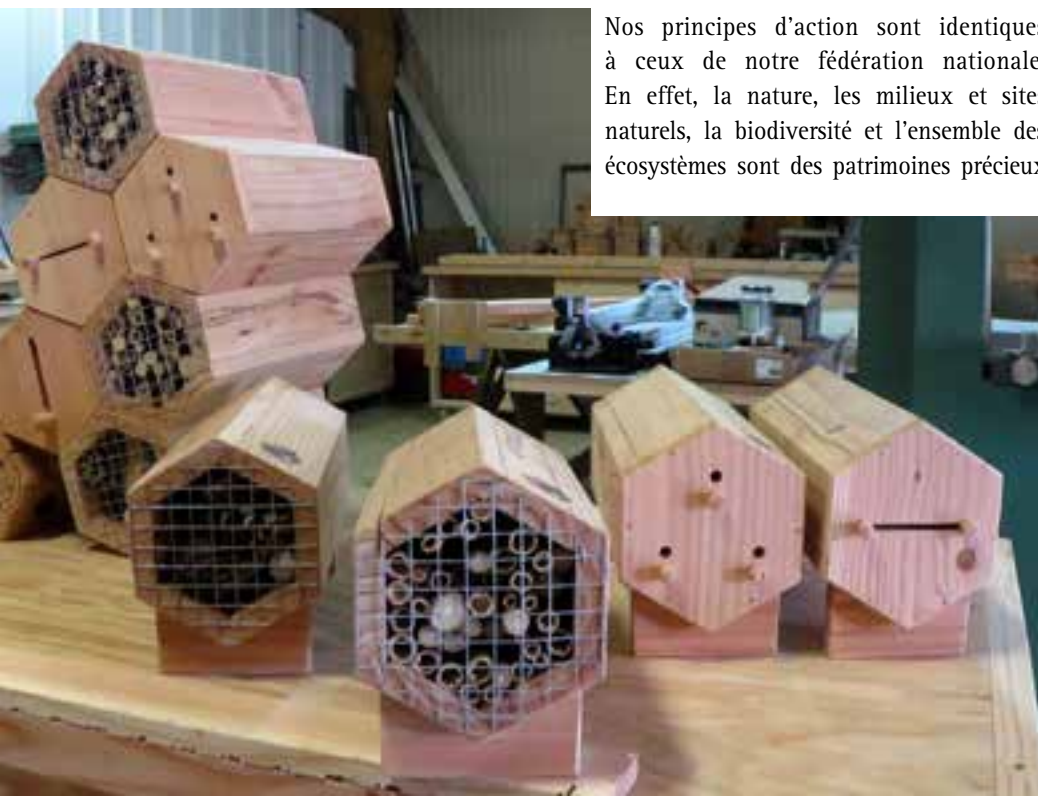
Les bonnes pratiques > Valoriser des initiatives et les partager

De par notre engagement apolitique, nous menons des actions visant à dénoncer et combattre pour faire valoir le droit de l'environnement en Midi-Pyrénées et à promouvoir les bonnes pratiques environnementales des acteurs locaux. Ces initiatives de collectivités, associations, SCOP ou particuliers permettent non seulement de valoriser les actions du territoire mais aussi d'inspirer le plus grand nombre à s'engager pour préserver l'environnement.

Nos principes d'action sont identiques à ceux de notre fédération nationale. En effet, la nature, les milieux et sites naturels, la biodiversité et l'ensemble des écosystèmes sont des patrimoines précieux

et irremplaçables. Nous devons les protéger pour préserver un environnement sain, à transmettre à nos enfants. L'impact des activités humaines doit être mieux maîtrisé pour éviter des effets irréparables. De plus, la croissance, les sciences et les techniques qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie pour une partie de l'humanité, ont entraîné parfois des conséquences néfastes qui menacent aujourd'hui l'équilibre des écosystèmes. Le vrai progrès consiste à développer une qualité de vie pour tous les habitants de la planète. Le développement se mesure en termes de santé, de sécurité, de citoyenneté, de relations humaines et culturelles, d'environnement (notamment l'accès à une nature diversifiée et à la tranquillité) et de préservation du patrimoine écologique. Développement durable, protection des écosystèmes et patrimoine naturel sont intimement liés. C'est dans cette perspective que FNE Midi-Pyrénées poursuit ses actions pour une gestion responsable de l'environnement et des ressources.

Ainsi, la mobilisation de tous à tous les niveaux est essentielle, du citoyen que nous sommes jusqu'aux sphères politiques et économiques.



Les bonnes pratiques de la biodiversité > Agir au quotidien avec la nature

A l'heure de l'expansion urbaine et démographique, la dégradation des écosystèmes est de plus en plus intense. Le constat est clair : la biodiversité décroît de jour en jour. Les milieux modifiés, les habitats sont fragmentés, les réseaux trophiques perturbés et les espèces sont menacées. Cependant, préserver notre patrimoine naturel devient une réelle priorité, tant sa valeur est grande, qu'elle soit éthique, culturelle, scientifique ou encore divertissante.

Initié en 2014, ce projet s'inscrit dans la continuité des « Bonnes Pratiques de FNE Midi-Pyrénées ». A ce jour, la fédération a identifié une trentaine de structures mettant en place des actions vertueuses en faveur de la biodiversité, en se basant sur trois axes de travail :

- l'accueil de la biodiversité,
- la valorisation de la biodiversité,
- la préservation de la biodiversité.

Suite aux entretiens réalisés, 26 bonnes pratiques ont été sélectionnées afin d'être valorisées grâce à des courts-métrages qui seront associés à des fiches thématiques.

« L'efficacité des actions menées sur la pollution lumineuse relève d'une équation magique, apportant à la fois des économies d'énergie, des bénéfices pour l'environnement nocturne et des gains sociétaux » *DarkSkyLab*



Habitat Toulouse « des logements pour particuliers et espèces menacées »

2020

date à laquelle tous les bâtiments tertiaires et résidentiels neufs devront être à énergie positive !

Les bonnes pratiques énergie/climat > Une atténuation efficace pour une adaptation moins coûteuse

FNE Midi-Pyrénées a pour volonté de compléter sa démarche autour de l'impact de la consommation énergétique sur le changement climatique.

Dans un contexte de COP 21 (21ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) qui a eu lieu du 30 novembre au 11 décembre à Paris, FNE Midi-Pyrénées a choisi pour cette fin d'année de mettre en avant les bonnes pratiques « Énergie et Climat » mises en œuvre en région.

Ainsi, nous sommes allés à la rencontre de 13 acteurs qui ont mis en œuvre des alternatives écologiques pour réduire leur contribution au changement climatique. Les projets s'articulent autour de 2 grands axes :

- *L'atténuation du changement climatique* : réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc nos consommations. Actions à moyen et long terme.

- *L'adaptation au changement climatique* : préparer et préserver les sociétés au changement climatique (inévitable du fait de la durée de vie du gaz dans l'atmosphère et l'inertie de cycle de l'eau). Modes de vies, de construction de consommation, nouvelles habitudes. Actions à court et moyen terme.

« Réduire de 1°C la température d'une pièce c'est déjà réaliser 7% d'économies » *L'atelier solidaire*



Crédit photo: Ecocert

(Construction de mur en paille de l'écocentre) >



Faut pas gâcher > Des outils de sensibilisation

FNE Midi-Pyrénées a décliné la campagne de sensibilisation de FNE « Faut pas gâcher ! » en créant un éventail d'outils qui sont mis à la disposition des associations, des collectivités, des entreprises mais également des particuliers, à l'achat ou en location.

Parmi eux :

- Un jeu de l'oie « Faut pas gâcher ! », de 5 à 12 ans, offre une initiation ludique et pédagogique autour de la thématique ;
- Le jeu de rôle du « Tribunal du Gaspillage Alimentaire », à destination des adolescents à partir de 13 ans, invite ses joueurs à incarner différents acteurs du gaspillage alimentaire et à réfléchir, en équipe, aux solutions envisageables pour l'éviter ;
- La toile des engagements : des actions concrètes et à la portée de tous, présentées sur une grande toile de 2m50/2m où chacun peut déposer un post-it avec son nom, une manière simple de signer son engagement sur un stand ! ;
- L'exposition « Faut pas gâcher ! », dresse un constat général sur le gaspillage alimentaire en France mais aussi dans le monde, met en avant les chiffres clés, les impacts mais aussi les solutions et astuces pour lutter efficacement ;
- Le livret associé à l'exposition, pour ceux qui souhaitent aller plus loin ou obtenir un point de vue complémentaire sur la question !
- Une vidéo de présentation des enjeux et des outils.

Le gaspillage alimentaire > Tous concernés !

Du champ à l'assiette, nous sommes tous victimes et responsables du gaspillage alimentaire. Ce dernier résulte de nos modes de production, de distribution et de consommation actuels. Nous gaspillons lorsque nous jetons un aliment mais avons-nous vraiment conscience de ce qu'il entraîne avec lui au fond de nos poubelles ?



« La lutte contre le gaspillage alimentaire est un des enjeux-phares de notre société. En gaspillant, ce n'est pas que de la nourriture qui part à la poubelle, c'est de l'eau, de l'énergie, des engrais, du temps, de l'argent,... En prendre conscience, et lutter pour l'éviter, c'est faire un premier pas vers le changement des mentalités. »

64%

des aliments ou boissons jetés sont encore comestibles (restes, pain rassi,...)

Lutter au quotidien > Cuisiner les restes

La fédération a pu mener de nombreux ateliers « cuisine de restes » auprès d'organismes de formation et d'insertion dans le cadre de modules sur le développement durable. Le format de ces ateliers se présente en deux demi-journées de sensibilisation : un premier temps, théorique, dressant les constats, impacts et solutions du gaspillage alimentaire. Un second temps où le groupe met en pratique les connaissances qu'il a acquises en cuisinant des restes dans une ambiance chaleureuse et marquée sous le signe du partage !



Formation des professionnels >

Une complémentarité avec les outils pédagogiques créés

L'année 2015 a été très orientée vers le Sud de la France pour l'organisation des formations auprès des professionnels sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Une quinzaine d'agents de collectivités ont été formés, dont une douzaine issue de la région PACA. Toujours aussi plébiscité, la formation a été enrichie en fin d'année par les outils pédagogiques créés par FNE Midi-Pyrénées sur la même thématique. Le module de formation continue de s'exporter en dehors de la Région Midi-Pyrénées, avec à priori des perspectives intéressantes en 2016 dans la région aux cigales.



Credit photo: FNE Midi-Pyrénées, table ronde « La démocratie participative »

Formation des bénévoles >

Un gage de réussite mutuelle

Les bénévoles ont pu accéder cette année à un programme de formations gratuites dispensé sur l'ensemble de la région. Les associations locales sont venues nourrir ce programme avec leur connaissance poussée du territoire et des enjeux.

Au-delà du nombre de formations programmées cette année, c'est le nombre de participants qui est à saluer, avec une mobilisation croissante. Ainsi, 11 formations ont été organisées sur 7 départements, touchant au final plus de 194 personnes.

Paysages interactifs > Découvrir les milieux naturels de Midi-Pyrénées virtuellement

« Paysages interactifs » est un outil virtuel qui a pour but d'informer et de sensibiliser le grand public.

Il permet de mettre en valeur un certain nombre d'informations sur :

- La biodiversité et les enjeux liés aux paysages aquatiques de la région,
- Les actions des associations membres de FNE Midi-Pyrénées sur ces milieux.

Cet outil a pour vocation d'être une vitrine de la biodiversité et du réseau associatif régional. Pour cela, un travail collaboratif d'alimentation du site internet (recueil de données) a été mené avec les associations membres du réseau.

Pour débiter le projet, nous avons choisi de travailler sur 5 paysages liés aux milieux humides (ex : torrent, rivière et fleuve) sous forme de photographies accompagnées de textes (informations), fonds sonores (ex : chants d'oiseaux, d'amphibiens)...

Exemple de paysage composé de puces interactives, sur lesquels des liens sont positionnés pour découvrir des espèces, les milieux et des actions associatives >
(<http://www.mnivesse.com/ProjetsPublics/FNEMP/site/index.html>)



Cycles de conférences >

Des tables rondes en lien avec l'actualité

FNE Midi-Pyrénées a notamment organisé en 2015 deux tables rondes sur des sujets d'actualité : la COP 21 et la démocratie participative. Pour chacune de ces actions, un représentant de notre fédération nationale FNE est intervenu afin de donner une vision plus large. Le Président Denez L'Hostis a notamment fait le déplacement en octobre ! Sur ces dossiers, l'éclairage local est également indispensable. Ainsi, des représentants d'associations membres (Solagro, collectif Testet) et des bénévoles très fortement impliqués sur ces thématiques ont pris la parole pour exprimer leur vision rattachée aux territoires.

Ces tables rondes ont su mobiliser de nombreux bénévoles et acteurs de la société civile, renforçant FNE Midi-Pyrénées dans son rôle d'acteur clé de la protection de l'environnement.

L'EXPERTISE : LE DOMAINE JURIDIQUE



Les chiffres de l'année 2015 :

21

Audiences

36

Actions engagées

36

Consultations délivrées

35

Courriers de « veille
environnementale »

Le service juridique > Des champs d'action variés

La fédération régionale intervient quotidiennement pour la protection du droit de l'environnement en faisant appel à toutes les procédures lui permettant de faire respecter la réglementation.

Ainsi, elle se bat aux côtés de ses associations membres contre des projets nuisibles en contestant les autorisations environnementales devant les juridictions administratives, par exemple en 2015 :

- contre le refuge d'Aygues-Cluses (65),
- l'élevage industriels porcins de Lionel TAURIAC (12),
- la carrière RUP à Escatalens (82).

Elle dénonce également les nombreuses atteintes à l'environnement en portant plainte et en se constituant partie civile devant les juridictions répressives, par exemple en 2015 :

- pollution atmosphérique de la société SOLEV (46), destruction d'un Milan royal (65),
- stockage de déchets amiantés illégaux (82).

Le service juridique permet aussi de répondre aux questions juridiques de ses membres par des conseils réguliers en droit de l'environnement, de l'urbanisme et associatif. C'est ainsi que 3 journées de formation d'introduction au droit de l'environnement et de l'urbanisme ont été dispensées dans les départements de Midi-Pyrénées.



JEAN-FRANÇOIS PELISSA,
Vice-Président de Nature Comminges et membre de la commission de suivi de site (CSS) de Fibre Excellence

« Après sa condamnation obtenue par Nature Comminges et FNE Midi-Pyrénées, je reconnais que des efforts ont été consentis par la société Fibre Excellence pour revenir à une situation acceptable après une période très préoccupante ayant généré inquiétudes et nombreuses plaintes de riverains du site. Il est regrettable qu'il ait fallu plusieurs mises en demeure et l'assignation de nos associations pour qu'enfin l'exploitant prenne toute la dimension de ses difficultés et actions de redressement. »



COMMUNIQUER DANS LES MÉDIAS

Il serait bien dommage à notre époque de se priver des divers outils de communication dématérialisés mis à notre disposition et bien souvent gratuits. FNE Midi-Pyrénées dispose ainsi d'un site internet, d'une page facebook « actualités générales » et d'un compte Twitter. Loin d'être redondants nos profils sur ces sites sont, au contraire, complémentaires. Ils ne s'adressent pas aux mêmes publics et ne permettent pas une diffusion identique des informations. C'est donc pour ces raisons que nous attachons un soin particulier à entretenir notre présence sur les réseaux sociaux. Il n'est rien de pire en la matière qu'un profil à l'abandon pour la visibilité de son propriétaire.



LÉONIE BOUCHÉ-WOLCK,
Assistante administrative

« Alimenter et tenir à jour le site internet satisfait deux axes majeurs dans nos objectifs : informer nos lecteurs des actualités liées à l'environnement mais également de faire connaître la Fédération dans notre région. »



Chaîne Youtube > Nos projets en vidéo !

Ouvrant pour la protection de l'environnement, c'est naturellement que nous avons souhaité nous détacher des documents sur papier pour valoriser nos projets. De ce fait, nous produisons en interne des vidéos, par exemple sur les bonnes pratiques ou sur la gaspillage alimentaire, que nous diffusons par la suite sur notre chaîne youtube. N'hésitez pas à venir visionner nos vidéos et à liker notre chaîne !

<https://www.youtube.com/channel/UC0iEw1ctZuLDM3xSjEgguQ>

Actualités des interfaces web > Vitrine de l'association

L'équipe salariée a alimenté tout au long de cette année notre site internet, véritable vitrine de la Fédération.

Nous avons ainsi relayé 84 rendez-vous et proposé plus de 90 articles pour tenir les internautes informés de l'actualité du mouvement. Les thèmes ont été très variés, à l'image de notre champ d'action : l'eau, les risques, la biodiversité, la vie associative ou encore la formation des bénévoles.

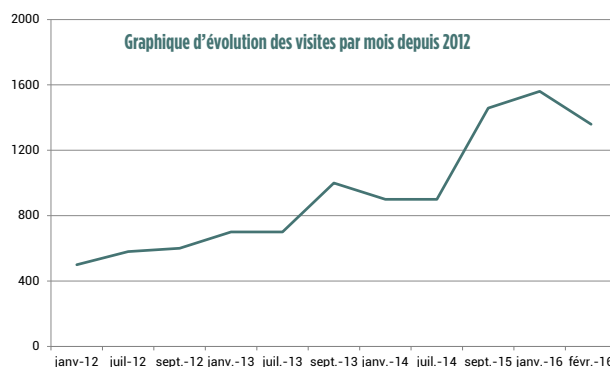
Tous les mois, les bénévoles du Bureau proposent un « billet d'humeur » qui explore une thématique précise : pistes de réflexions, coups de cœur ou coups de gueule, autant de manières d'exprimer notre vision sur l'environnement.

Nous souhaitons aussi véritablement encourager nos associations membres à nous faire part de leurs dates agendas, de leurs réussites, etc. Pour cela, Léonie Wolck est à leur disposition et sera ravie de les publier sur notre site internet.

Nous pouvons également créer une page dédiée aux associations membres sur notre site pour leur permettre un supplément de visibilité et d'affirmer leur appartenance à FNE Midi-Pyrénées.

Depuis l'Assemblée Générale 2015, nous avons eu plus de 23050 visites – 77% des visiteurs venaient sur le site pour la première fois.

www.fne-midipyrenees.fr



VIDEO	VUES
Motion design FNE Midi-Pyrénées	704 (35%)
Barrage de Sivens, un projet contre nature	195 (9,6%)
Prix Pourri'zer de l'environnement	120 (5,9%)
Les bonnes pratiques de la biodiversité : Arbres & Paysages d'autan	118 (5,8%)
Barrage de Sivens, la lutte continue !	108 (5,3%)
Les bonnes pratiques de la biodiversité : Symbiosphère	102 (5,0%)
Le concours «les trophées de l'eau» de l'AEAG	95 (4,7%)
Disco soupe à l'UPS	79 (3,9%)
Stoppons la gaspillage alimentaire !	75 (3,7%)
Les bonnes pratiques Energie/climat : l'écocentre Pierre & Terre	73 (3,6%)

Tableau des 10 films les plus vus sur notre chaîne Youtube sur 2015 >

En 2015, notre fédération a été très présente sur les réseaux sociaux. Nous avons stimulé notre visibilité auprès des personnes physiques et morales actives sur ces plateformes. Pour cela, nous avons suivi une formation « réseaux sociaux » dispensée par France Nature Environnement

<https://www.facebook.com/fne.midipyrenees/>

Notre profil Facebook est une vitrine moderne de nos activités et offre une interactivité particulière avec les bénévoles mais aussi les sympathisants du mouvement. C'est une porte d'entrée vers notre site internet puisque nous y faisons référence dès que cela est possible.

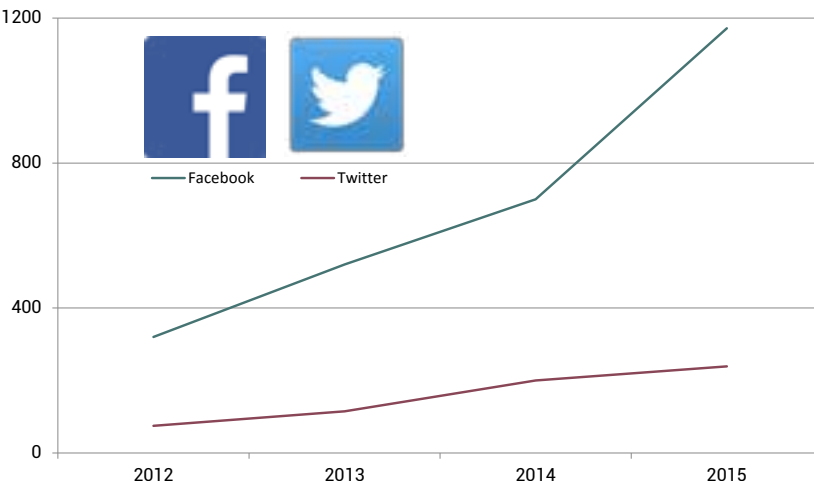
<https://twitter.com/FNEmidipyrenees>

Twitter est un réseau social de l'instantané. Il est également à destination des institutions et des personnes morales (associations, entreprises, etc.) qui communiquent de manière concise (140 caractères par tweet) pour alerter ou informer les personnes inscrites à leurs messages. Nos tweets sont en général associés à un lien vers notre site pour permettre d'aller plus loin dans l'information.

Le nombre d'« amis » et de « followers » sur ces plateformes a augmenté de manière significative cette

année et nous comptons bien poursuivre dans cette dynamique pour l'année 2016 afin de stimuler la visibilité de notre Fédération. Encore une fois, nous proposons de relayer les événements des associations membres sur les réseaux sociaux.

Nous avons créé en 2016 une page facebook dédiée au bénévolat dans notre association afin d'avoir un espace d'échange entre les bénévoles et les futurs volontaires en service civique vie associative.



< Graphique d'évolution des amis et des followers sur nos réseaux sociaux

Informer > Le centre de ressources

L'année 2015 a été émaillée de visites au centre de ressources – 86 contre 51 en 2014. Les lecteurs ont été en majorité des étudiants ou des professionnels de l'animation. Nous avons eu également la visite de groupe de jeunes en situation de handicap souhaitant mettre en place un projet de développement durable dans leur structure. Ils ont pu trouver la documentation qu'ils recherchaient, nous confortant dans l'accès tout public du centre de ressources.

Nous avons également commencé à mettre en œuvre la revalorisation de ce lieu grâce à l'implication et à la disponibilité des bénévoles. Nous allons continuer à réfléchir aux pistes qui nous permettraient de rendre ce fond documentaire plus visible et mettre en place des actions pour accueillir mieux et plus souvent le public toulousain et de la région.

C3 Challenge > Green My City végétalise les toits !

L'idée est née lors du Climate Change Challenge C3¹ de Toulouse, organisée du 6 au 8 novembre 2015. Il s'agissait d'un Marathon de l'innovation de 36h pour imaginer et développer des solutions innovantes pour répondre aux défis posés par le changement climatique. Nous avons choisi le défi qui cherchait des solutions permettant de favoriser et d'encourager la présence d'espaces verts en milieu urbain afin d'atténuer les conséquences du changement climatique. Le projet Green My City était né. Il vise à végétaliser la ville, en démultipliant les initiatives de co-jardinage sur les toits des immeubles de l'agglomération toulousaine afin de produire localement de la nourriture bio, de réduire la consommation d'énergie liée au transport, et renforcer par cette activité le lien social.

Green My City a été élaboré par une équipe de 9 personnes, dont le noyau dur est issu de l'initiative citoyenne Alternatiba². FNE Midi-Pyrénées a donc été invitée à participer à ce défi ! Le projet est l'un des trois lauréats pour la ville de Toulouse, mais a également été retenu au concours du C3 au niveau national ! Le projet a été présenté lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, où un grand nombre de partenaires (Météo France, Google, Toulouse Métropole, etc...) ont été très intéressés par le projet.

Aujourd'hui, Green My City a remporté le concours d'accompagnement « Première brique » qui est un *starter de startup*, permettant de concrétiser le projet et de lancer une structure viable, pour ainsi végétaliser les toits des villes.

1. <http://c3challenge.com> 2. <https://alternatiba.eu>



Canal sud > Radio climat : ça chauffe !

En décembre, nos deux volontaires en service civique, Andréa et Floriane, ont été invitées à participer à l'émission « Radio Climat : Ça chauffe ! » diffusée sur la radio locale Canal Sud et proposée par l'association FREDD (Film Recherche et Développement Durable). Animée par le président de l'association, Yves Ardourel, l'émission avait pour but d'évoquer le gaspillage alimentaire, son ampleur et ses enjeux. Nos deux volontaires ont également présenté les outils développés, à l'occasion de leur service civique, pour sensibiliser petits et grands à la thématique. Un moment riche d'échange et de partage !



FLORIANE LELIÈVRE-OURY,
Volontaire en service civique sur le gaspillage alimentaire

« Participer à une émission radio et parler publiquement d'une cause qui compte fut une expérience incroyable que nous refferons sans la moindre hésitation ! »

Engagement volontaire > Labélisation Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Mardi 8 décembre, dans l'espace « Génération Climat » de la COP 21, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a remis à Emilie Marsaud un trophée, en signe de reconnaissance de l'engagement de FNE Midi-Pyrénées pour la biodiversité.

Le dossier retenu par le Ministère présentait trois actions phares :

- La valorisation des « Bonnes Pratiques de la biodiversité » en Midi-Pyrénées (voir page 26-27),
- La création de notre interface web « Les paysages interactifs » (voir page 29),
- La mise en place d'un « Réseau Biodiversité » animé par FNE Midi-Pyrénées pour permettre aux associations et structures du territoire de partager et échanger sur la thématique.

Nos publications pour nos adhérents > Le lien fédéral en action

Nous continuons de contribuer au magazine trimestriel « L'Épiche du Midi » de notre association membre Nature Midi-Pyrénées. Nous y avons une tribune dans laquelle nous avons pu relayer les temps forts et nos rendez-vous auprès de leurs lecteurs et nous remercions l'association pour cette opportunité.

Nous rédigeons 4 lettres d'information mensuelles à destination de nos membres et de nos partenaires afin de leur faire part de l'actualité et des actions de la fédération : la lettre d'info de FNE Midi-Pyrénées, la lettre inf'eau, et les lettres des réseaux risques et aménagement du territoire.

Nous apportons également une attention toute particulière à la participation mensuelle à la lettre d'actualités de FNE. La contribution est facultative mais nous souhaitons étoffer le lien fédéral et pouvoir tenir informé les autres fédérations de notre agenda et de nos nouveautés.



Crédit photo : Georges WINTER

Remise des prix à la COP 21 à Paris ^

« Lorsque les actions « bonnes pratiques de la biodiversité » ou encore « paysages interactifs » ont germé dans nos projets 2015, le lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) est tout naturellement apparu. En effet, une stratégie nationale ne saurait être complète sans les spécificités régionales. Nous sommes ainsi fiers de pouvoir nous inscrire dans ce programme et valoriser des initiatives régionales innovantes et protectrices de la biodiversité. Nous sommes très heureux de l'accueil que la SNB a fait à nos actions, et nous voyons nos projets ainsi que ceux portés par nos partenaires valorisés ! »



THIERRY DE NOBLENS
Président de FNE Midi-Pyrénées

Visibilité > Nos actions dans la presse écrite

En 2015, un certain nombre d'articles sont apparus dans la presse écrite locale et régionale valorisant nos actions et celles de nos APNE membres.

ariegenews

ariège - débats et questions - environnement

Pollution des eaux souterraines en Ariège: les associations écologistes montent au créneau

Union sacrée mardi soir des associations écologistes APRIA le Chabot, France Nature Environnement et le Comité Écologique Ariégeois lors de la conférence de presse sur la thématique de la pollution des nappes phréatiques en Ariège.

Un sujet dévoté du bout des lèvres l'an passé par ces mêmes associations, mais dont les informations récentes n'ont fait que conforter les positions.

Pollution des eaux souterraines de Foix au tétrachloroéthylène

Depuis trois ans à présent une importante pollution souterraine touche la commune de Foix et rend inutilisable son puits principal à l'Aynoule (on se souvient à l'été 2011 de l'épisode du traitement de l'eau par un système de charbon actif avant le captage d'une nouvelle source, celle du Soubidou voir notre article du 7 juillet 2011).

Cette pollution de l'eau à Foix qui a d'ailleurs accéléré l'adhésion de la commune au SMDEA, reste toujours sans réponse et selon Henri Delieu du Chabot, cette pollution aux portes du Plantaurel, risque d'impacter les puits en aval qui alimentent Crampagna, St Jean de Verges, Loubière ainsi que l'hôpital du CHVA. «Le panache de pollution dans la nappe d'accompagnement de la rivière Ariège a fait l'objet d'inquiétudes partagées lors d'une réunion qui s'est tenue le 27 septembre 2014 entre les services de police de l'eau de la DDT et notre association. Les dernières analyses datent de 2012 et font apparaître des concentrations de pollution inquiétantes. Depuis plus rien.

Malgré la plainte déposée contre X par la mairie de Foix, l'enquête est en panne. Aussi nos trois associations réunies ont décidé ce jour de déposer une nouvelle plainte.

L'article intégral sur : http://www.ariegenews.com/ariège/debats_opinions/2015/89149/pollution-des-eaux-souterraines-en-ariège-les-associations-ecologistes.html



Octobre 2015

LA DEPECHE.fr

jeudi 11 Mars, 11 22, Saint-Gaudens

Actualité > Grand Sud > Hautes-Garonnes > Saint-Gaudens

Fibre Excellence dans le viseur de France Nature Environnement

Article exclusif
Réservé aux abonnés Voir l'offre Digital

Votre crédit de connexion en cours 18 articles

Publié le 15/12/2015 à 03:51. Mis à jour le 15/12/2015 à 06:56

Justice - Jugement



Pratiquement tout est en conformité désormais sur le site de Fibre Excellence. / Photo DDM, archives, JAL

Nature Comminges et France Nature Environnement ont gagné leur combat au tribunal civil en faisant condamner Fibre-Excellence pour des «non conformités».

Les deux associations qui avaient porté plainte contre Fibre Excellence se satisfont aujourd'hui du jugement rendu la semaine dernière au tribunal civil de Saint-Gaudens. En effet, celui-ci a condamné la société Fibre Excellence à verser 2 000 € à Nature Comminges et autant à France Nature Environnement pour, suivant les plaignants, «avoir méconnu la réglementation environnementale visant à prévenir les dangers sanitaires et environnementaux». La plainte remontait à 2011 et portait sur «plus de 11 non-conformités sur le site de Saint-Gaudens» (rejets atmosphériques, contrôle des canalisations de bioxyde de chlore...). Et les responsables des associations voient dans cette décision «un jugement qui a valeur de symbole».

Jean-François Pelissas, vice-président de Nature Comminges indique : «Je reconnais que beaucoup d'efforts ont été consentis par Fibre Excellence pour revenir à une situation normale après une période très préoccupante ayant généré des inquiétudes et de nombreuses plaintes de riverains du site».

Un discours que relaient les deux présidents des associations qui ont déposé cette plainte, Thierry de Noblet pour France Nature Environnement et Guillaume Castaing pour Nature Comminges qui conclut par ailleurs : «Il convient de poursuivre une veille citoyenne constructive mais ferme pour lutter contre la pollution de ce site industriel».

Du côté de Fibre Excellence que nous avons interrogé sur ces questions, le directeur du site Patrick Chiron a expliqué que sur les 11 non-conformités pointées par les associations, une seule était toujours à l'étude (lire encadré), les autres ayant été solutionnées. Et il conclut : «Nous sommes suivis de tellement près par la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) que nous ne fermons pas les yeux et nous organisons pour répondre à ses attentes».

«Nous répondons aux attentes»

Patrick Chiron, directeur du site de Fibre Excellence explique : «Sur les non-conformités, la seule qui subsiste est sur l'émission d'oxyde d'azote. Lors de la mise en service de l'incinérateur de gaz malodorants, la garantie du constructeur n'a jamais été atteinte. Nous sommes toujours en discussion sur ce point avec la DREAL. Le seul qui nous avait été fixé par le constructeur est de 280 mg par m3. Or la législation française le fixe à 400 mg par m3. Ces seuils sont revisités régulièrement pour être aux normes européennes».

Repères

Le chiffre : 2 000

euros > A chacune des associations. C'est ce que doit verser Fibre Excellence.

J - Ch. Thomas

L'article intégral sur : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/12/15/2238093-fibre-excellence-dans-le-viseur-de-france-nature-environnement.html>

Merci

35

Ecaussystème

France Nature Environnement Midi-Pyrénées fait appel à la générosité du public. Ce soutien grandissant est essentiel pour défendre l'environnement et mener à bien nos actions.



**MARIE-LAURE
CAMBUS,**
Directrice de FNE
Midi-Pyrénées

« Nous remercions ici les équipes des 11 magasins qui participent au succès de cette opération, les clients qui jouent le jeu de l'arrondi, les bénévoles et les volontaires ayant participé aux animations dans les magasins. Nous n'oublions pas de remercier FNE de nous avoir fait bénéficier de ce partenariat national. »

Nous remercions également l'association lotoise Ecaussystème qui organise le festival musical éponyme fin juillet à Gignac dans le Lot. Nous avons mis en place le dispositif « un gobelet pour la planète », opération visant à sensibiliser les festivaliers afin qu'ils rapportent leurs gobelets consignés. Malgré notre absence lors de festival, l'association a eu la générosité de partager les recettes collectées avec FNE Midi-Pyrénées. Un grand merci aux bénévoles de l'association Djoatina pour leur efficacité lors du festival 2015. FNE Midi-Pyrénées veillera à rendre la pareille lors du festival 2016.



Aux donateurs

Depuis 2014, nous faisons appel ponctuellement aux dons des particuliers dans le cadre d'actions de Crowdfunding. Portée en 2014/2015 sur la lutte contre Sivens, ou fin 2015 sur le Prix Pourri'zer de l'environnement, la contribution des donateurs est indispensable pour venir en appui au fonctionnement du service juridique et des actions de plaidoyer.

Le droit de l'environnement est complexe, et si l'on a la chance de pouvoir compter sur la mobilisation de bénévoles sur le terrain, il est nécessaire de bénéficier de l'expertise d'un juriste spécialisé en droit de l'environnement. Parce que tous les jours nous sommes confrontés à des problèmes environnementaux, FNE Midi-Pyrénées a fait le choix de salarier un juriste pour faire valoir le droit de l'environnement de manière efficace. Néanmoins, cette mission d'intérêt général est réalisée sur les fonds propres de l'association, et doit donc être soutenue par le plus grand nombre.

Pour devenir membre ou faire un don

Rendez-vous sur notre site internet
www.fne-midipyrenees.fr

Des projets concrets

Le prix Pourri'zer de l'environnement

Nous remercions ici les donateurs réguliers ou ponctuels, en effet protéger l'environnement de projets destructeurs, et de pollutions infâmes relève de l'intérêt général. Pourtant ce n'est pas si simple de faire appliquer le bon sens et d'éviter la destruction d'espèces protégées, la pollution du sol et de l'eau, l'enfouissement de déchets...

Arrondis en caisse avec Nature & Découvertes

Grâce à un partenariat porté par FNE et Nature & Découvertes, nous avons eu la chance d'être retenus dans le cadre de l'opération « Arrondi en Caisse » dans 11 magasins du Grand Sud-Ouest. Au-delà de l'accueil chaleureux qui nous a été fait dans les magasins par les équipes, nous sommes allés à la rencontre des clients des magasins de Toulouse, Labèges et Blagnac afin de leur présenter la fédération et ses actions, ainsi que l'opération. Ainsi près de 19000 personnes ont contribué (moyenne de 14cts).

Cette opération fructueuse de poursuit jusqu'au 12 mars 2016. FNE Midi-Pyrénées va ainsi financer la conception d'outils pédagogiques portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Remise du chèque de l'appel à don «arrondis en caisse» avec Nature&Découvertes de Labège >

Nos finances

Encore une année, où le travail d'équipe et une gestion rigoureuse a permis de consolider la trésorerie de la fédération.



**FRÉDÉRIC
MANON,**
Trésorier de
FNE Midi-Pyrénées

« 2015 sera la troisième année consécutive où la trésorerie de la fédération se voit excédentaire, certes de peu (3710 €), mais excédentaire tout de même. On se souviendra qu'il y a 5 ans à peine, en 2011, la fédération affichait un déficit de plus de 34000€. Et le résultat positif de cette année, est à mettre encore au crédit (sans jeu de mot) d'une gestion rigoureuse, d'un investissement (toujours sans jeu de mot) et d'une mobilisation remarquables de la directrice et de son équipe pour maintenir les finances de la fédération à flot. Mais c'est aussi, et l'on peut les en remercier, grâce aux soutiens financiers des bénévoles, des associations et des partenaires.

Car l'exercice de finir l'année en excédent et non en déficit n'est pas aisé, dans un contexte économique difficile, où les subventions ne font que diminuer régulièrement chaque année (de 170 000 € en 2011 on est passé à 139 000 €, même si entre 2014 et 2015 elles se sont stabilisées), alors que les charges fixes ou de personnel (à nombre de ressources équivalent) augmentent inexorablement.

A cela viennent s'ajouter les difficultés de dégager une avance de trésorerie suffisante pour absorber les fortes variations de la trésorerie et réduire les frais bancaires qu'entraînent les découverts (AGIOS) et l'utilisation de la cession DAILLY. Ces frais bancaires ne sont pas négligeables (2093,52€ en 2015), et l'objectif est bien de les voir disparaître. Sur ce point, l'année 2015 a permis d'amorcer un virage important en mettant en place des prêts à des taux d'intérêts beaucoup plus faibles (de moins de 2%) que ceux appliqués sur les AGIOS et DAILLY (de l'ordre de 11%), créant l'avance de trésorerie nécessaire pour ne plus faire appel à la cession DAILLY.

Malgré ces difficultés, tous les projets prévus et engagés sur l'année 2015 ont été menés à leur terme.

L'année 2015 s'inscrit donc fortement dans le redressement de la fédération engagé depuis 5 ans déjà, et les dispositions prises en 2015 pour le consolider, laissent augurer une année 2016 sous de bons auspices ».

Évolution de la situation de l'association depuis 2011



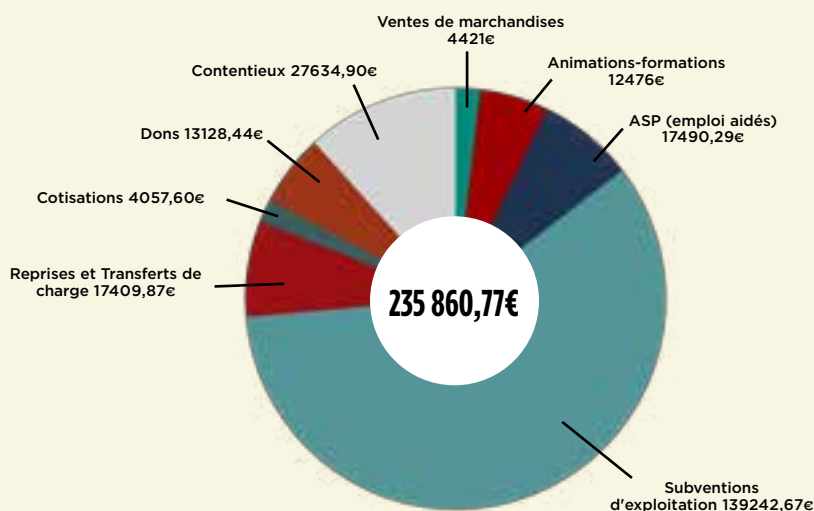
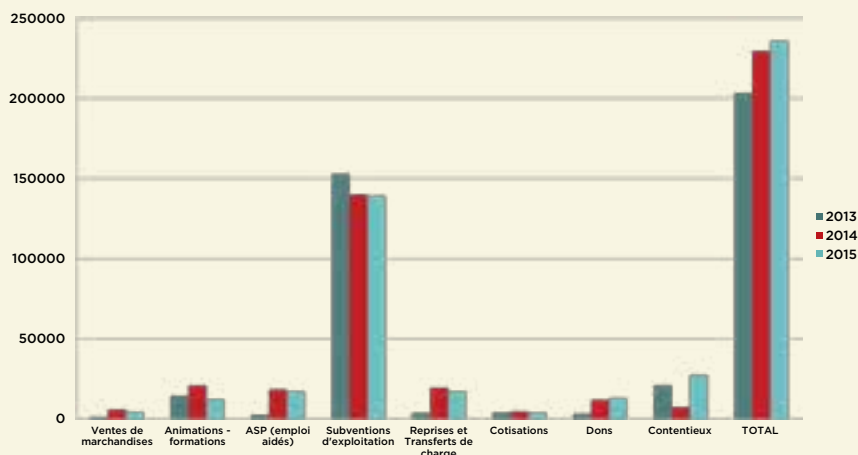
Nos ressources 2015

Par rapport à 2014, les ressources ont augmenté de 3%.

Ce résultat est lié à trois facteurs :

1. Une stabilisation des subventions (baisse de 1% seulement)
2. Une belle augmentation des revenus liés aux dossiers juridiques, qui ont presque triplé (269% d'augmentation) par rapport à 2014. Ce bon résultat est dû à la mise en place d'une stratégie pertinente de facturation aux associations membres des consultations juridiques, développement des actions au CIVIL pour demander réparation de nos préjudices, et au concours de certaines associations qui ont bien compris la nécessité de contribuer au financement du service juridique de FNE Midi-Pyrénées.
3. Une augmentation de 9% des financements privés grâce à des expérimentations (arrondi en caisse, appel à dons de formes diverses).

Répartition des ressources entre 2013 et 2015



En revanche certains secteurs de nos ressources ont été moins performants :

- sur les ventes et location (-26%) et les formations (-41%) ce qui représente un manque de l'ordre de 10500 € par rapport à 2014. C'est un axe sur lequel il faudra retravailler en 2016 et renforcer dans les années à venir en devenant plus pro-actifs compte tenu de la «richesse» des ressources internes (outils, savoir-faire).

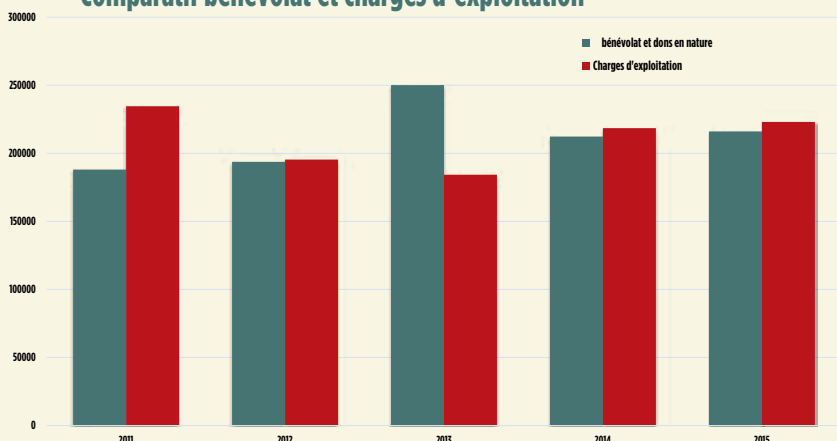
On précise également les points remarquables suivants qui n'apparaissent pas directement dans le présent bilan comptable :

- L'augmentation de l'indemnité CESER : la fédération a participé à toutes les réunions prévues par le CESER.
- Le service civique : en développement depuis 2015, il apporte une complémentarité avec les actions menées par l'équipe salariée et bénévole.

Bénévolat > Toujours une très forte participation du bénévolat et des dons en nature en 2015

Le bénévolat et les dons en nature ne sont pas pris en compte directement dans les différents comptes de résultats (financiers, exceptionnels, ou d'exploitation). En revanche, ils sont estimés sur la base du temps passé par les bénévoles dans les différentes activités de la fédération que ce soit sur le terrain pour animer des événements, travailler sur les dossiers, participer à la gestion, l'organisation et à la feuille de route de la fédération au sein du conseil d'administration et du bureau. Le cumul de ces investissements et des différents dons en nature (renonciation aux remboursements des frais de déplacement par exemple) représente un budget très important et comparable en volume aux charges d'exploitation. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le graphique ci-après qui compare ce que représente le bénévolat « monétarisé » et les charges d'exploitation.

Comparatif bénévolat et charges d'exploitation



« Sans le bénévolat, c'est donc de l'ordre de 200 000 € supplémentaires que la fédération devrait rechercher en moyenne chaque année pour financer ce que chaque adhérent apporte individuellement à la fédération. Que les bénévoles en soient donc infiniment remerciés. »

Répartition et évolution des charges entre 2013 et 2015

Nos charges 2015

Les éléments remarquables des charges en 2015 sont les suivants :

- Une augmentation de la masse salariale :

- Convention de coopération avec Nature Comminges (augmentation des charges de salaire et frais de déplacement (1800€) mais qu'on retrouve en produit exceptionnel et ASP (emploi aidé)

- Embauche de deux nouvelles salariées, Emilie et Léonie, en emplois aidés pour compenser le départ d'Elise fin 2014, ce qui explique que les charges sociales restent stables par rapport à 2014.

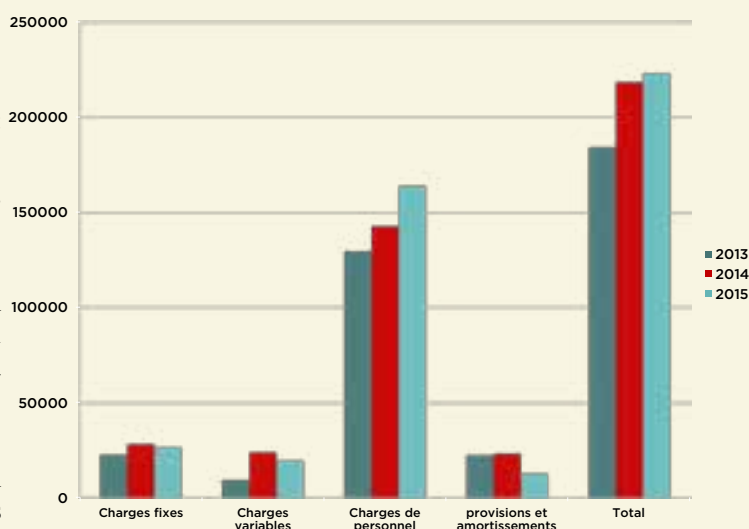
- Une baisse des provisions et amortissements due à 2 postes :

- Les dotations aux amortissements ont fortement baissé: en particulier grâce à la fin de la dotation à l'amortissement des outils immobilisés en 2012 (site internet, expo, etc.)

- Le choix de passer en «créances douteuses» un dossier juridique de 2012 pour lequel il semble difficile de se faire payer. Il a été décidé de couvrir sur 3 ans sa potentielle perte.

- Les charges sur exercice antérieur : convention agence de l'eau 2014 avec perte de 7600€ et abandon de facture émises en 2014 notamment vers le Ministère de l'environnement qui s'était engagé à rembourser les frais de déplacement sur le dossier de Sivens, et qui en final s'est dédit.

- L'augmentation du stock de jeux de l'oie en 1mx1m qui devrait participer à développer le poste « *vente de marchandises dans les années à venir* ».



Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2015.

Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

BILAN ACTIF

Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets et droits assimilés	2014	2015
	10 276	7 338

Immobilisations corporelles

Installations techniques, matériel et outillage	2014	2015
	1 975	3 488

Participations et créances rattachées	2014	2015
	289	289

Autres immobilisations financières	2014	2015
	71	1 076

ACTIF IMMOBILISE	2014	2015
	13 060	12 190

Immobilisations corporelles

Marchandises	2014	2015
	2 702	5 282

Usagers et comptes rattachés	2014	2015
	19 381	27 133

Autres créances	2014	2015
	105 692	91 339

Disponibilités	2014	2015
	51	1 133

ACTIF CIRCULANT	2014	2015
	127 826	124 888

TOTAL de l'ACTIF	2014	2015
	140 886	137 078

BILAN PASSIF

Résultat de l'exercice	2014	2015
	5 665	3 711

Fonds propres	2014	2015
	-12 862	-9 152

Fonds associatifs avec droits de reprise	2014	2015
	10 000	15 000

Dettes	2014	2015
	143 749	131 229

TOTAL du PASSIF	2014	2015
	140 886	137 078

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement Midi-Pyrénées et des produits dont nous disposons (subventions, ventes de produits, dons, etc.) pour l'année 2015.

COMPTE de RESULTAT		2012	2013	2014	2015
Ventes de marchandises		250	1 229	5 988	4 421
Production vendue		16 490	14 471	21 038	12 476
Subventions d'exploitation		15 9554	155 411	158 569	156 733
Reprises et Transferts de charge		610	3 763	19 573	17 410
Cotisations		4 445	4 015	4 776	4 038
Autres produits		14 241	24 370	19 576	40 776
Produits d'exploitation	A	195 589	203 260	229 520	235 874
Achats de marchandises		3 600	0	0	3 281
Variation de stock de marchandises		-3 654	288	664	-2 580
Autres achats non stockés et charges externes		40 713	31 869	51 700	45 531
Impôts et taxes		3 867	2 615	2 243	2 307
Salaires et Traitements		99 924	95 873	106 068	125 826
Charges sociales		33 328	31 129	34 501	35 853
Amortissements et provisions		17 462	22 491	23 352	12 859
Autres charges		195	3	8	5
Charges d'exploitation	B	195 436	184 268	218 536	223 082
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	A-B	153	18 992	10 984	12 791
Produits financiers		6	8	6	55
Charges financières		6 613	3 233	4 039	2 140
RÉSULTAT FINANCIER	C	-6 607	-3 225	-4 033	-2 085
RÉSULTAT COURANT	A-B+C	-6 454	15 767	6 951	10 076
Produits exceptionnels		8 172	1 402	6 468	5 077
Charges exceptionnelles		7 346	12 335	7 754	12 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	D	826	-10 933	-1 286	-6 995
EXCÉDENT OU DÉFICIT	A-B+C+D	-5 628	4 834	5 665	3 711

Quelques rappels pour bien comprendre :

- Le RÉSULTAT d'EXPLOITATION = Produits d'exploitation - Charges d'exploitation
- Le RÉSULTAT FINANCIER = Produits financiers - Charges financières
- Le RÉSULTAT EXCEPTIONNEL = Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles

EXCÉDENT (Déficit ou Bénéfice) = RÉSULTAT COURANT+ RÉSULTAT FINANCIER + RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

On a également le RÉSULTAT COURANT = RÉSULTAT d'EXPLOITATION + RÉSULTAT FINANCIER





Nos Associations

42 DANS LE TERRITOIRE

49 LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Chaque jour, elles agissent sur tout le territoire de Midi-Pyrénées. Elles mènent des actions de terrain, sensibilisent leurs concitoyens, participent aux débats publics. Aperçu de l'année 2015 pour certaines associations de FNE Midi-Pyrénées.



ADIRAPP (Association de défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Pamiers-Les-Pujols)

Nouvelle gouvernance pour l'aérodrome de Pamiers-Les-Pujols

L'année 2015 marquera le changement dans la gouvernance du syndicat mixte en charge de la gestion de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols. La CCI de l'Ariège ayant abandonné 45,50 % des parts ce sont le Conseil Départemental de l'Ariège et la Communauté de communes de Pamiers qui se retrouvent majoritaires.

La majorité des structures émergeant à la direction du syndicat sont ainsi des collectivités territoriales.

Toute l'action de l'ADIRAPP a donc consisté durant cette année à essayer d'obtenir une définition claire de « la mission de service public » pour l'aérodrome. Que cette plateforme serve à l'entraînement des militaires, de base logistique pour la gendarmerie, la Sécurité civile et les urgences de santé nous paraît de bonne pratique. Qu'elle serve même pour les entreprises qui interviennent en haute montagne. Mais quand il s'agit de loisirs comme le propose le Para Club qui fait voler ses avions toute la journée (à l'exception de la pause de 2 heures obtenue par l'Adirapp) au-dessus des habitants de la région de Pamiers nous souhaitons que cette activité soit régulée. Cette demande est d'autant plus légitime que l'aérodrome fonctionne sur des fonds public à plus de 33 % !

Yves Ripoché, Président



Crédit photo: Hervé HOURCADE



CEA (Comité Écologique Ariégeois) Projet de permis de recherche minier à Salau en Haut Couserans

Dans le cadre de la volonté gouvernementale de relancer l'activité minière en France, un projet de recherche minier (PERM) pour du tungstène principalement a été déposé à l'automne 2015 par la société Variscan Mines. Le site envisagé sur la commune de Salau a eu un passé minier qui s'est soldé par des atteintes à l'environnement toujours visibles ainsi que des maladies voire même des décès liés à la présence d'amiante dans le filon des roches extraites. Le Comité Écologique Ariégeois s'investit dans ce dossier au côté d'une association locale pour démontrer la dangerosité de ce projet, son caractère destructeur d'environnement et de tissu social de la vallée. Un réseau de collectifs luttant contre ce type de projets miniers en France est actif et nous accompagne pour avoir plus de poids face aux enjeux stratégiques à venir. Ne faudrait-il pas d'abord repenser notre mode fonctionnement consumériste afin de préserver nos ressources naturelles ?

<http://cea09ecologie.org/>



Association « le Chabot » La protection des rivières Ariégeoises

Notre association tient rang dans notre département et au sein de FNE Midi Pyrénées afin de contribuer à la préservation et la protection des milieux aquatiques. Défendre, alerter, proposer, former ou aller en justice lorsque c'est nécessaire, c'est ainsi que nous nous engageons au quotidien.

Très souvent en partenariat avec FNE MP, nous interpellons les services de l'Etat : sur la pollution de Foix au tétrachloroéthylène, sur la future pollution des gravières de Saverdun dans lesquelles des millions de tonnes de déchets du BTP vont être déversés directement dans la nappe phréatique.

Nous intervenons pour trouver des solutions, avec la chambre d'agriculture, la DDT, pour résoudre la dépose des fumiers près des sources et des cours d'eau.

Nous défendons la trame verte et bleue, les zones humides, les couloirs écologiques dans les instances consultatives.

Nous tentons de faire respecter les cours d'eau classés en liste 1 qui sont massacrés par des travaux privés intempestifs sur leurs berges ou pour alimenter des canons à neige sur le plateau de Beille.

Nous nous opposons aux micros centrales qui prolifèrent à partir des droits d'eau fondés en titre.

Plus d'une dizaine de dossiers sont déposés au tribunal, des dizaines de lettres sont envoyées, des interventions sont réalisées pour les enquêtes publiques: gravières, carrières, Scot, droits d'eau, aménagements...

Sans oublier la formation et l'information : sensibiliser aux impacts des activités nature sur les milieux aquatiques ou à l'hydromorphologie des cours d'eau

<http://www.apra-lechabot.fr>



Fédération pour la vie et la sauvegarde du Pays des Grands Causses

Quelques projets développés pendant l'année 2015

SAGE-TARN AMONT

Depuis de nombreuses années, la fédération siège au S.A.G.E et à la Commission locale de l'eau. Travail et remise en question après la réunion de Mostuejols le 1er octobre, sur les périmètres d'épandage des nitrates et la modification des seuils polluants sur le territoire de 8 communes. En suivant la réunion du 13 octobre, a été développé le problème de drainage des tourbières.

L'ÉOLIEN ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'éolien et les énergies renouvelables ont largement et régulièrement été abordés pendant le courant de l'année 2015, notamment sous l'angle législatif, sociétal et économique. Ont été évoqués, l'envergure des projets, l'évolution du cadre juridique, ainsi que les implications politiques et administratives.

BASSINS DE RÉTENTIONS A75

Après la préparation de l'entrevue avec le représentant du ministère de l'écologie et de l'environnement, ont été développés des points précis sur les travaux qui seront engagés sur les bassins secteur Larzac. Les échanges de courriers et la rencontre avec les représentants du ministère ont permis à la Fédération de suivre ce dossier de près, d'avoir l'assurance verbale et écrite que les travaux prévus ne l'étaient pas au conditionnel.

AVEYRON

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Travail essentiellement d'Anne Marie Citton, qui s'est investie pendant de nombreux mois dans l'élaboration du SCOT. Les comptes rendus ont porté sur le diagnostic du territoire, les enjeux environnementaux et touristiques. Les financements, les champs d'intervention, l'organisation et la structure du SCOT.

LE LOUP EN AVEYRON ET EN LOZÈRE

Suite à l'événement du faux procès du Loup organisé à Florac en Lozère, Pierre Marcilhac présent au tribunal, exposa avec une verve méridionale le contenu des échanges et l'argumentaire retenu lors de ce procès mémorable.





Nature Comminges Préserver la biodiversité

Depuis 1996, Nature Comminges œuvre pour la protection de la nature et du cadre de vie dans le Comminges. Indépendante financièrement, forte selon les années de 80 à 120 adhérents, l'association assure l'entière maîtrise de ses actions. Elle est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent s'investir en faveur de notre environnement.

La faune et la flore : Une richesse à connaître et préserver

Participations à des inventaires et atlas floristiques et faunistiques, à l'étude et la détermination des habitats sensibles, suivis des rapaces, des galliformes de montagne et de l'ours brun : les bénévoles de l'Association Nature Comminges contribuent à l'étude et à la connaissance des milieux naturels et de ses espèces dans le Comminges.

La veille écologique : une nécessité

Risques industriels, pesticides, déchets, améliorations de la prise en compte de la biodiversité, aménagements illicites, veille sur la destruction d'habitats naturels sensibles, parmi lesquels zones humides et espaces forestiers à haute naturalité : l'association surveille les conséquences des activités de l'homme sur la nature.

Vigilance, accompagnement des acteurs, actions ciblées et recours juridiques permettent de dénoncer ou d'infléchir certains projets aux conséquences néfastes pour l'environnement.

La sensibilisation

Sorties nature, animations, participation à des manifestations, collaborations, opérations de nettoyage, expositions : nos bénévoles s'impliquent dans diverses actions visant à faire connaître la nature et l'association.

Représentations et partenariats

Nature Comminges a participé à la création de plusieurs associations dans le Comminges et travaille en étroite collaboration avec les associations régionales de protection de la nature, de montagnards, pêcheurs, agriculteurs, associations de communes, professionnels de la montagne des Pyrénées. Elle engage des partenariats avec diverses institutions (Office National des Forêts, ONCFS, Conservatoire Botanique Pyrénéen, organismes de formations et lycées agricoles, arboretum de Cardeilhac, etc). Elle prend part à de nombreuses réflexions (comme le PNR Comminges-Pyrénées), et siège dans plusieurs commissions concernant la faune sauvage et les paysages.

www.nature-comminges.asso.fr



Crédit photo: Emilie MARSAUD



L'ACNIL Association contre les nuisances industrielles de Lardenne

Durant l'année 2015, l'ACNIL a maintenu sa présence et ses contacts avec les différentes associations du quartier de Lardenne et comité de suivi.

Nous avons assisté aux réunions de concertation organisées par la mairie. Nous sommes restés vigilants vis-à-vis des nuisances possibles venues des activités industrielles.

Nous avons renouvelé notre demande auprès de la Mairie pour que soit appliqué «le principe de précaution» afin de préserver la santé et la qualité de l'environnement des habitants de Lardenne.

L'annonce par les médias d'une restructuration du laboratoire Merial suite à un rachat potentiel par un grand groupe industriel allemand nous interpelle actuellement sur le devenir de cet industriel et nous amène à une vigilance accrue.



Les jardiniers de Tournefeuille Des initiatives créatrices de lien social

Même si un des objectifs principaux de l'association des jardiniers de Tournefeuille (fondée en 2003) reste la gestion de jardins familiaux et l'accueil des jardiniers dans un contexte fort de mixité sociale, elle s'est résolument tournée, à partir de son domaine d'activité vers la protection de l'environnement. A ce titre elle a deux objectifs la promotion du jardinage dans une perspective de développement durable et la découverte, de la biodiversité dans un milieu péri-urbain.

L'éducation à l'environnement est un point fort de son activité. Classes et visiteurs sont accueillis tout au long de l'année, par les bénévoles, sur le site de découverte de la micro faune, Butinopolis. Près de 3000 personnes dont 500 enfants, viennent visiter nos jardins, chaque année.

En 2014 nous avons participé, pour la 9ème fois, à la semaine pour des alternatives aux pesticides sur le thème de la problématique du sol 'eau en mettant particulièrement l'accent sur sa préservation et sur les gestes simples à mettre en palce dans son jardin. Parmi les points forts de cette semaine, il y a eu l'organisation d'un jeu de piste familial permettant la découverte des différentes facettes du sol (sa vie, son importance, sa gestion...)

On peut également citer notre implication dans l'agenda 21 de la ville, dans diverses instances au niveau Toulouse Métropole (CODEV...), aux journées Biotiful day de Airbus, aux journées Nature Midi-Pyrénées, aux RDV au jardin, à la clef des champs, à la Faites de la Nature.

Bien sur comme chaque année, nous avons organisé, notre Troc'Plantes au printemps et notre Vide jardin à l'automne, ainsi que de nombreux cafés botanique à Utopia Tournefeuille, des ateliers de jardinage, de botanique...

www.jardiniersdetournefeuille.org

Solagro

Solagro

Les pieds sur terre, la tête dans le futur !

Au sein de la galaxie FNE, Solagro occupe une place à part. Créée en 1981, l'association est une entreprise associative, un statut qui concilie éthique et autonomie économique.

Pour son conseil d'administration, Solagro est et doit rester un creuset d'innovation, une capacité d'expertise indépendante en amélioration constante, et constamment partagée...

Le projet de Solagro ? Définir, mettre en œuvre, promouvoir, porter dans le débat public, de nouveaux modèles – agricoles, énergétiques, environnementaux, alimentaires - avec leurs solutions concrètes.

Le terrain ? La France, l'Europe avec quelques incursions à l'international.

L'approche est systémique. L'équipe (29 personnes) est pluridisciplinaire, composée d'agronomes et d'énergéticiens.

Côté « terrain », Solagro réalise des études, accompagne la concrétisation des projets, veille à ce que le collectif l'emporte sur le particulier, le territoire, sur le pas de porte.

Côté « en route vers un futur durable et solidaire », Solagro s'implique dans la recherche appliquée nationale et européenne.

Enfin, Solagro a depuis toujours, le goût de l'évaluation et de la prospective.

Elle a développé des outils de modélisation inédits, spécialement conçus pour affronter, chiffres en main, des défis majeurs pour nos sociétés : le changement climatique, la production d'aliments sains pour tous, la fertilité des sols, la préservation des ressources, et nos biens communs, ...

Ces modélisations ont permis, parallèlement à l'élaboration de méthodes de diagnostic et d'évaluation, de construire Afterres2050, un scénario de transition agricole, alimentaire, et énergétique à découvrir et à soutenir, si affinités !

www.nsolagro.com

<http://afterres2050.solagro.org/>

<http://www.osez-agroecologie.org/l-agroecologie>

Contact : solagro@solagro.asso.fr



Nature Midi-Pyrénées

Suivez Nati avec la Malle de l'apprenti naturaliste

Face à la virtualisation de la nature et au manque d'intérêt aujourd'hui pour les activités d'observation et de découverte de la nature, il semble urgent de permettre au public de se reconnecter avec celle-ci et d'être acteur de ses découvertes aussi bien en balade qu'au pied de sa porte. Comment alors interpeller le citoyen et engager la discussion sur des questions de nature et biodiversité de manière simple, ludique et rapide, sans tomber dans le cliché ou la morale ?

Depuis 2014, Nature Midi-Pyrénées s'est lancée, grâce à la riche contribution des bénévoles, dans la création d'une « Malle de l'apprenti naturaliste en Midi-Pyrénées ». L'objectif : amener la biodiversité sous les yeux du public à travers une approche originale, mais également l'initier aux techniques d'observation afin de lui faire toucher du doigt les vraies missions et outils du naturaliste.

Pour ce faire, les animateurs bénévoles de Nature Midi-Pyrénées et bientôt les partenaires de l'EEDD, disposent d'un panel de 8 jeux grâce auxquels ils initient les participants à l'étude de la répartition des espèces en Midi-Pyrénées ou encore à la vie des écosystèmes de Midi-Pyrénées mais aussi de manière plus approfondie mais tout aussi ludique à la reconnaissance des arbres par les feuilles ; la détermination des amphibiens par le chant, l'identification des mammifères grâce aux indices de présence (crottes, restes alimentaires et empreintes ou encore des oiseaux par l'observation de leurs silhouettes et ce grâce à des approches et moyens diversifiés et interactifs.

Après la réalisation de prototypes, puis la phase de conception finale en 2015, le public a d'ores et déjà pu suivre les pérégrinations de Nati, l'apprenti naturaliste lors d'animations scolaires, sur des stands lors d'événements (Journées Nature, Fête de la RNR Confluence Garonne-Ariège, Marchounades de Lherm...), et ce n'est qu'un début !

« Ah, mais ça ressemble à ça ?! », « J'ai déjà trouvé ces crottes chez moi sans savoir qui en était l'auteur ! », « Vos outils devraient exister en format portable pour amener en balade ! »... Le naturalisme n'est pas (plus) une science réservée à l'élite... vous en doutiez ?

www.naturemp.org

Nati de la Malle
pédagogique de Nature
Midi-Pyrénées >



Aussonne Environnement



Aussonne Environnement Dénonciation des nuisances en ville

Notre association a continué à contribuer à préserver l'environnement d'Aussonne au travers de ses différentes commissions : bruit aérien, ondes électromagnétiques, chemins de randonnées et pistes cyclables, santé/environnement, urbanisme, développement durable. Animations, parution d'articles variés dans la News letter mensuelle, nouveau site ont demandé beaucoup de travail et d'implication aux bénévoles.

Les antennes relais du château d'eau ont encore nécessité beaucoup de temps et d'opiniâtreté cette année encore.

Les baux des opérateurs ont été résiliés le 01/05/2014 pour SFR et le 13/08/2014 pour Orange. Depuis, les opérateurs maintiennent l'occupation illégale du domaine public qui se prolonge en toute impunité, malgré l'existence d'un site de relocalisation adapté (expertise indépendante quant à la qualité de couverture) et une pétition de plus de 500 signatures soutenue par la plupart des médecins de l'agglomération.

Les risques physio pathologiques augmentent. Les non conformités perdurent.

Nous n'avons eu de cesse que d'alerter et de proposer un site de remplacement adapté.

Faudra-t-il attendre un accident pour faire cesser les manœuvres dilatoires et imposer des contraintes aux opérateurs ?

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés en 2015 pour en finir avec cette situation qui n'a que trop duré.

www.aussonneadea.org

contact@aussonneadea.org



NordEnVie

Allons-y à vélo !

Mai - juin 2015 « Allons-y à vélo » : tous les groupes scolaires de la commune soit 5 établissements (le collège, 2 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles) ont participé à l'opération, c'est un nouveau record de participation pour notre commune avec 870 élèves comptabilisés à vélo ou en trottinette sur l'ensemble des journées.

L'école élémentaire « Léonard de Vinci » a remporté le challenge sur l'agglomération toulousaine dans sa catégorie avec 85% d'enfants participants.

Cette mobilisation a pu se réaliser grâce à une coopération avec le Groupement des Parents d'Elèves (GPE) et participe au développement des modes doux en proposant aux plus jeunes une alternative à la voiture pour se rendre vers leur établissements scolaires.

<https://sites.google.com/site/nordenvie/>



Association Botanique Gersoise

L'inventaire de la flore du Gers

Projet de longue haleine de l'Association, il prend forme peu à peu et avance, grâce aux sorties, aux actions spécifiques et aux contributions individuelles des adhérents.

La base de données floristiques est en place depuis 2004, améliorée et surtout fortement abondée depuis.

Quelques chiffres :

- plus de 116 000 observations,
- 78 observateurs,
- près de 1500 espèces observées dont 41 espèces protégées (15 au niveau national et 26 au niveau régional ou départemental).

Au niveau de la répartition de la flore sur le département, les secteurs Adour, Armagnac et coteaux auscitains se confirment comme les plus diversifiés (cf cartes ci-après : « répartition fine des observations »).

Objectifs : Poursuivre l'inventaire général de la flore gersoise :

- en orientant les inventaires sur les secteurs du département peu prospectés,
- en orientant les inventaires sur des milieux encore peu prospectés,
- en orientant les prospections sur les espèces à statut,
- en affinant les inventaires sur des secteurs de fort intérêt (Astarac et Armagnac),
- en affinant la liste des espèces présentes notamment au niveau de groupes un peu complexes.

A terme, il s'agit de publier un atlas de la flore gersoise.

Depuis 2010, l'atlas provisoire est mis en ligne sur Internet (site eflore32) ; il a été remis à jour début 2015.

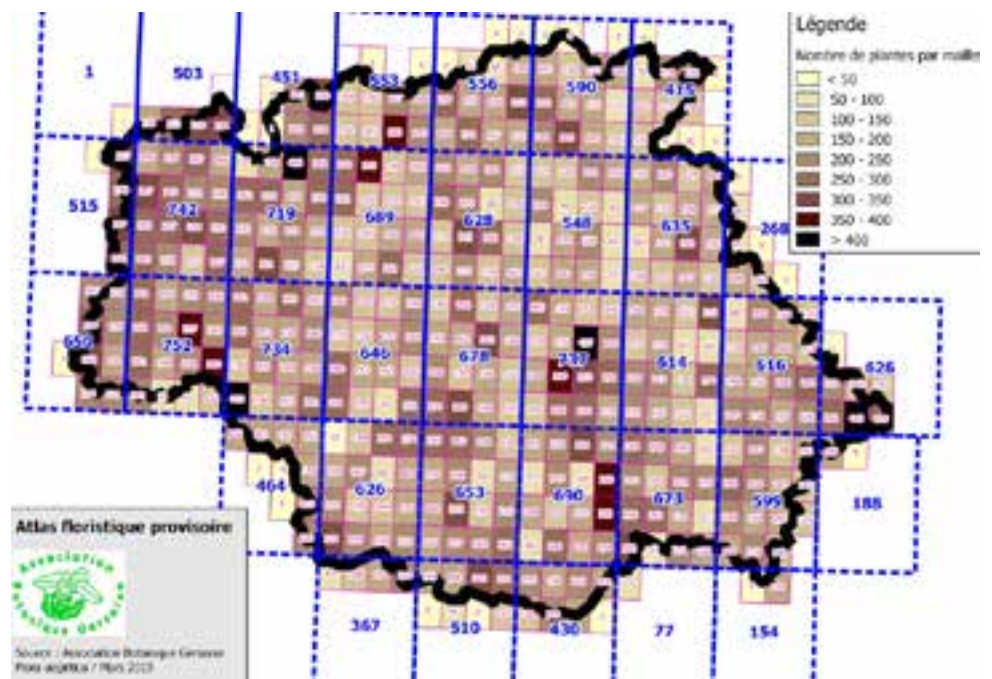
Afin de compléter et d'abonder cet inventaire, tous les adhérents sont vivement appelés à faire remonter leurs observations, même « banales ». La réussite de ce projet dépend de la participation du plus grand nombre d'observateurs.

www.assobotanique32.free.fr



Chaque maille de la « carte IGN 1/25000e » est elle-même re-découpée en 16 mailles rectangulaires de 3,5 km de large sur 5 km de long. Le département est ainsi découpé en 414 mailles. Le nombre d'espèces observées est indiqué pour chaque maille (synthèse des observations faites dans toutes les stations de chaque maille).

Cette analyse plus fine met notamment en évidence des zones du département encore très peu prospectées.





Groupement Associatif des Défense de l'Environnement du Lot

Soutenir

L'année 2015 a été marquée dans le LOT par l'arrivée d'une nouvelle Préfète, Catherine FERRIER, qui semble disposée à évoquer en amont avec les APNE les dossiers d'Aménagement du Territoire.

Dans le domaine de la protection des espaces et des milieux, la même Préfète s'est engagée à programmer annuellement une réflexion largement ouverte, dont un colloque sur la « Biodiversité », un autre sur les « Paysages ».

Dans le cadre juridique, les actions engagées par le passé, la plupart en partenariat avec la Fédération Régionale, commence à porter ses fruits avec des résultats positifs tant sur le plan administratif que juridique (ZA de Cahors sud, carrière de Vaylats, BFF, PAPREC...). Divers dossiers semblent évoluer positivement. Notre éco-veille Observatoire Départemental des Pollutions Permanentes (ODPP) est activée par un nombre croissant d'informateurs de terrain. Un plus grand nombre d'élus locaux s'intéressent à cette structure qui assure la surveillance de l'ensemble du territoire départemental.

L'inquiétude se précise toutefois sur le plan sanitaire, au niveau de la qualité de l'air. Il y a quelques années, l'ORAMIP avait signalé en vallée du LOT un taux élevé de Lindane (tout particulièrement dans la cour de récréation de l'école de Douelle); en 2015, une nouvelle étude sur une durée d'un an (principalement cantonnée à la région de Prayssac) pointe un taux de pollution par les particules fines, surtout liées aux combustions en tous genres, supérieur à celui relevé dans l'agglomération toulousaine. Le GADEL travaille avec l'ARS sur la pollution de l'air (entre autres sur la pollution induite par la présence de Radon dans le Ségala lotois) : dans les années à venir, l'ORAMIP s'est engagé à investiguer à Figeac (dans le cadre d'un Contrat Local de Santé), à Cahors, et en Vallée de la Dordogne quercynoise. Nous restons partenaire de ces opérations.

www.gadel-environnement.org



Sauzet Nature Environnement et Développement

Contre l'emploi des pesticides

La SNED est une association lotoise créée en 2011 par un collectif d'opposants à un projet de prison sur le plateau de Sauzet, surtout connu jusqu'alors pour son vignoble AOC Cahors. Si le projet a été abandonné, nous restons mobilisés et vigilants pour agir contre les atteintes à notre environnement : pollutions de l'air, du sol et des eaux, destruction du patrimoine. Nous soutenons les initiatives citoyennes et les alternatives agricoles pour la transition écologique.

Face à un problème de santé publique tel que l'utilisation des pesticides, nous cherchons à faire évoluer les idées et les pratiques par la discussion et la concertation. Habitant des communes voisines, mais différentes, nous constatons que certaines municipalités font preuve d'ouverture ; d'autres, en revanche, restent sourdes au dialogue, considérant que l'élection leur donne carte blanche pour agir à leur guise, au détriment de la démocratie.

Nous publions une Gazette lorsqu'un problème nécessite de faire entendre notre point de vue. Depuis 2015, nous avons ouvert un blog.

www.snedassociation.com



Crédit photo: Lola DOITTEAU

Nos associations

Crédit photo: Hervé HOURCADE,
Cirque de Gavarnie (65)

HAUTES
PYRÉNÉES



FNE Hautes-Pyrénées Une dynamique riche

Comme toutes les associations départementales nous participons à de nombreuses commissions, tant au niveau du département qu'à des niveaux territoriaux plus réduits. Cela occupe une large part du temps de nos bénévoles, ce qui n'a pas empêché FNE 65 de participer pleinement à Alternatiba de Bagnères-de-Bigorre le 7 juin 2015 et à avoir initié, coordonné un travail inter-associatif sur le traitement départemental des déchets. Suite à la Semaine européenne de réduction des déchets 2014, où nous étions à l'origine d'actions concertées des associations du département sur la réduction des déchets, nous avons travaillé en commun pour arriver à avoir une position commune des associations du 65 sur les déchets et la problématique de l'usine de tri-mécano-biologique et de méthanisation de Bordères (65). Un document de 20 pages en est sorti, et nous avons rencontré les élus du département pour demander une politique plus ambitieuse sur la réduction et le réemploi, recyclage des déchets

ménagers.

Les affaires juridiques nous ont encore particulièrement occupés en 2016, notamment les recours contre les aménagements en montagne (Grand Tourmalet, refuge Aygues-Cluses, Gavarnie...) ainsi que le suivi de l'élaboration du SDAGE et la préparation de sa contestation. Encore une fois nous avons attaqué l'arrêté préfectoral autorisant la chasse au Grand Tétras, et notre recours en référé a permis de réduire à 3 jours la chasse de cet oiseau dont la population baisse.

Pour conforter notre action permanente d'éducation à l'environnement, celle que nous faisons à travers toutes nos actions et participations, nous avons accueilli une formation juridique sur les espèces protégées et leurs habitats suivie par une dizaine de personnes. En décembre nous avons accueilli, avec les AMAPs du Haut-Adour, une présentation d'Afterres 2050 par Solagro qui a réuni une vingtaine de personnes.

Reste pour nous, toujours une importante difficulté : l'absence depuis 40 ans de local, ne facilite pas le développement et le bon fonctionnement de l'association..

[Renaud de Bellefon, Président](#)

TARN



UPNET Union pour la Protection de la Nature du Tarn L'après Sivens

En 2015 le collège exécutif en place de l'UPNET a démissionné suite aux méfaits des pouvoirs publics concernant le Barrage SIVENS.

Donc cette année, ce fut un travail de mise en place d'une équipe très réduite au collège exécutif.

Un travail de restructuration pour les représentations dans les commissions départementales tant bien que mal.

3 représentants de l'UPNET ont participé à la réunion pour le projet de territoire sur la vallée du Tescou.

Nous avons l'intention de poursuivre cette année, par le renforcement actif de la coopération entre les associations adhérentes à l'UPNET.

Nous aurons certainement l'occasion de solliciter FNE MP pour une présentation de FNE MP, du réseau FNE et établir des liens de coopération qui existent sporadiquement mais qui ne sont pas suffisants..

www.upnet.asso.fr

LES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Elles s'investissent au niveau local, régional ou territorial.

- Union de Protection de la Nature et de l'Environnement du Tarn (UPNET)
- Groupement Associatif de Défense de l'Environnement du Lot (GADEL)
- France Nature Environnement 65
- France Nature Environnement 82
- Nord en vie
- Le Chabot
- Association Contre les Nuisances Industrielles de Lardenne (ACNIL)
- Nature Midi-Pyrénées
- Comité Ecologique Ariégeois (CEA)
- Solagro
- Les Amis de la Terre 32
- Association de Citoyens pour la Défense de l'Environnement et la sauvegarde du paysage de la haute Ariège (ACDE)
- Nature Comminges
- Notre Association Columérine pour le Respect de l'Environnement (NACRE)
- Saint-Orens Nature Environnement
- Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers
- Le Parc St-Jean
- Association de Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome Pamiers-les-Pujols (ADIRAPP)
- Collectif club Mouches 31
- Aussone Environnement
- Les Jardiniers de Tournefeuille
- Association JADES
- Association pour la vie et la sauvegarde du Pays des Grands Causses
- Association botanique gersoise
- Comité de spéléologie Midi-Pyrénées
- Club Alpin Français de Toulouse
- Sauzet Nature Environnement et Développement





France Nature Environnement Midi-Pyrénées
14 rue de Tivoli - 31000 TOULOUSE
contact@fne-midipyrenees.fr
05 34 31 97 86
www.fne-midipyrenees.fr

PARTOUT LA NATURE A BESOIN DE VOUS

DEVENEZ BÉNÉVOLE

